

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXIV

DECEMBRE 1928

No 12

ANDRE LÉCHELLE

Deux Léchelle ont eu une certaine notoriété sous la première république, en France. On les a souvent confondus. L'un, le sans-culotte Jean Léchelle, né à Puyréaux, canton de Mansle, en Charente, s'engagea dans le régiment de Rouergue en 1775. Sa carrière fut peu brillante et, après douze ans de service, il obtint son congé absolu. Il s'établit alors à Saintes où il ouvrit, dit-on, une salle d'armes. C'est de là qu'il partit, en 1793, pour aller prendre le commandement de l'armée de l'Ouest. Ce Jean Léchelle n'eut aucune relation avec le Canada. Il ne nous intéresse donc en aucune façon.

L'autre Léchelle était né à Montréal, le 24 novembre 1760, comme en fait foi la pièce suivante :

“ Le vingt-cinq novembre de l'an mil sept cent soixante, je soussigné prêtre ai baptisé André né hier, fils légitime de M. Jean de Léchelle et de Marie-Anne de Couagne ; a été le parrain Jean-Baptiste Léchelle et marraine Marie-Anne Benoit qui ont tous deux signé avec moi.

(Signé) Jean-Baptiste Léchelle, Marie-Anne Benoit. De La Garde, prêtre.”

Lorsque le Canada passa à l'Angleterre, le négociant Jean Léchelle se décida à aller s'établir en France. Il fit la traversée avec sa famille sur le navire *le Chevalier de Lévis* et arriva à La Rochelle le 4 novembre 1764. André Léchelle avait alors un peu moins de quatre ans. Il quittait le Canada pour n'y jamais revenir.

C'est peut-être cette traversée qui lui donna le goût de la mer. Dès le 4 juin 1773, nous le voyons s'embarquer comme pilotin sur le navire la *Cérès*, capitaine Fosté, armé à La Rochelle pour Saint-Domingue.

L'année suivante, Léchelle se rend au Bengale sur le même navire. La *Cérès* fait naufrage au Cap de Bonne-Espérance le 15 mars 1776, et le jeune pilotin revient en France à bord du *Salomon* qui désarme à Lorient en janvier 1777.

En 1777, Léchelle est promu enseigne de vaisseau et se rend sur la côte d'Afrique à bord du *Marquis de Voyer*, capitaine Louvier.

En 1779, Léchelle est officier bleu sur la canonnière *l'Imprudente*, capitaine Raymond, arrimée à Rochefort pour la garde des permis.

En 1779, Léchelle sert en qualité de lieutenant de frégate pour la campagne sur la prame la *Batilde*, capitaines Dupéron et Vautron, armée à Rochefort et mise en rivière pour former des marins.

L'année suivante, Léchelle sert encore en qualité de lieutenant de frégate mais cette fois sur la *Cérès*, capitaine Bombelle, armée à Rochefort, le 28 janvier, pour escorter un convoi à la Martinique.

En 1781, Léchelle sert sur le *Saint-Michel*, vaisseau de 64 canons, et fait la campagne de l'Inde dans l'escadre de Suffren. Il prend part à trois combats contre les Anglais, ceux de Provédien, de Gondelour et de Trinquemalé. Le *Saint-Michel* ne désarme que le 24 mai 1786, à Lorient.

De 1786 à 1787, Léchelle fait du service au port de Rochefort.

En 1787, il se rend à la Martinique sur la flûte la *Désirée*, capitaine Camillac. La même année, il s'embarque sur la *Proserpine* pour la station de l'île Saint-Domingue.

En 1788, il est sous-lieutenant sur la corvette la *Favorite*, capitaine Terrasson.

De 1788 à 1791, il sert à Rochefort.

En mai 1791, encore sous-lieutenant sur la *Favorite*, il se rend à Saint-Domingue où on désarme ce vaisseau à cause des troubles de cette colonie.

Léchelle revient à Rochefort en février 1793.

L'an deux de la République, Léchelle est élu adjudant-général de la marine à Rochefort.

La même année, le 29 germinal, le ministre de la marine lui donne le grade de capitaine de vaisseau par la lettre suivante :

“ Citoyen, je t'annonce avec plaisir que le témoignage avantageux qui m'a été rendu de tes principes subordonnés et de ton expérience par les représentants du peuple, m'a déterminé à te confier le grade de capitaine de vaisseau. Je ne doute point que cet avancement ne te porte à redoubler d'efforts pour défendre la cause de la liberté. Je fais part de ta nomination à l'agent maritime et au commandant des armes à Rochefort pour que tu sois porté sur les listes comme capitaine de vaisseau à compter de ce jour et je l'annonce aussi dans les autres ports afin que tu y sois reconnu en cette qualité. ”

L'an trois, le 18 fructidor, Léchelle demande la place de capitaine de port au Cap Français, île de Saint-Domingue.

Il avoue naïvement dans sa pétition qu'il veut avoir cette charge afin de recouvrer les propriétés qu'il avait à Saint-Domingue et que la révolution lui a fait perdre.

Une loi de la République défendait aux fonctionnaires de servir dans les colonies où ils avaient des intérêts. Léchelle ne put donc obtenir la charge qu'il convoitait.

Le 24 fructidor, Léchelle, froissé du refus du ministre de la marine, adressait la lettre suivante à la commission de la marine et des colonies :

“ Par la vôtre du 17 courant au commandant des armes en réponse de celle où il a bien voulu appuyer pour moi la demande de la place de capitaine de port au Cap, on paraît m'en éloigner par deux motifs, celui le plus fait pour affecter l'homme pur, titre que je peux prendre sans en courir le démenti, est celui d'être propriétaire.

“ Quoi ! Après avoir été chassé de mes foyers comme tant d'autres par une horde de brigands blancs qui ont eu la prétention de s'établir sur la ruine des autres, ce sera, dis-je, un motif pour ne plus ravoïr ce qui m'appartient légitimement, ce serait un motif pour m'ôter le

moyen d'être utile à ma patrie parce je serais auprès de mes moyens de subsistance. Je me vois forcé dans des détails que je devrais laisser aux autres, puisqu'ils me sont personnels ; mais il m'importe de vous prouver que le mot de chose publique dont je me sers n'est point en vain.

“ Arrivé en France, au port de Rochefort, le 28 février 1793, où j'ai repris mon service de suite pour ne point laisser mon poste où je crois être de quelque utilité, j'ai fait l'abandon de ne point demander à aller au Havre où existe le seul bien qui reste à ma femme qui est à la merci de deux maisons de commerce qui ont fait faillite et desquelles je n'ai même aucune nouvelle, depuis ce temps, de ma famille qui est à La Rochelle, à cinq lieues de ce port. Eh bien, malgré une absence de trois ans, je ne me suis permis de demander qu'une permission de cinq jours et la crainte de laisser ma besogne en souffrance m'a fait revenir le quatrième.

“ Mes observations que je viens de faire passer en date du 18 au citoyen Redon sont, je crois, encore une preuve que ce n'est pas mes intérêts qui me guident ; si ces motifs ont eu quelque empire sur moi, je n'eus pas préféré dès mon enfance le service à celui de me procurer une fortune, la plus grande facilité m'était offerte et si le hasard m'en avait donné une que l'on est venu m'enlever aussitôt, je ne la dois qu'à l'alliance que j'ai contracté, et si je suis aujourd'hui réduit à l'indigence, je n'ai point à rougir de vous en faire l'aveu. Aucun acte qui puisse dégrader l'homme n'en est la cause, la révolution seule me l'a enlevée.

“ Je n'en ai point murmuré, me réservant au temps de la justice qui me paraît fort éloigné. Oui, citoyen, je n'ai pour toute ressource, moi, ma femme et mes enfants que mes salaires, ressource imaginaire, puisque deux liards valent une livre ; n'importe, quelque soit ma détresse, aucun moyen de subtilité ne sera employé de ma part ; mais, citoyen, si je suis forcé d'avoir recours aux autres pour subsister, vous serez assez juste pour ne pas m'ôter les moyens d'y faire honneur et comme je ne veux pas aller contre les lois qui défendent aux fonctionnaires pu-

blics d'approcher des colonies, lorsqu'ils y ont des intérêts personnels, je vous prierai de vouloir me rendre à celle de simple citoyen. L'organisation de la marine qui va avoir lieu vous laissant les moyens de renvoyer ceux qui lui deviendront inutiles, je vous prie de vouloir bien m'y comprendre.

“ Le second motif qui m'avait fait demander cette place est qu'elle était autrefois occupée par le citoyen Massot, âgé de 78 ans ! Je me tairai sur mes observations à ce sujet dans la crainte que l'on interprète mal mes intentions ; dans les derniers jours de septembre 1792 cet honnête homme fut enlevé de chez lui par une horde forcénée qui l'embarqua et l'embastilla à bord du vaisseau l'*America* qui était en rade. Par qui cette marche fut-elle conduite ? Par un capitaine du commerce qui voulait et prit sa place, que je présume être encore entre ses mains quoique l'autre ait été remis à terre. Je ne croyais pas que des êtres de cette nature dussent être préférés. Je me tais et laisse au temps à connaître l'homme pur. Salut et fraternité ! ”

La Commission de la marine et des colonies ne se laissa pas attendrir par la lettre larmoyante de l'homme *pur* qu'était le sieur Léchelle. Elle lui fit répondre qu'elle avait le désir de lui être utile, mais que si, dans la réorganisation des cadres de la marine, il persévérât à demander sa retraite, elle se verrait dans l'obligation de proposer au gouvernement d'y accéder.

Les notes suivantes que nous devons à M. Claude de Bonnault résument la carrière de Léchelle à partir de l'an six de la République jusqu'à sa mort.

Le 1^{er} prairial de l'an six, Léchelle demandait le grade de chef de division. Sa demande portait l'apostille suivante de son compatriote, l'amiral Martin :

“ L'adjudant-général Léchelle remplit avec honneur cette place à Rochefort. Depuis quatre ans, mes prédécesseurs ont rendu compte aux divers ministres de la marine de l'activité, du zèle infatigable que cet officier a mis dans ses fonctions. Je ne peux, dans mon particulier, que joindre mes éloges à ceux qui lui ont déjà été donnés et assurer le ministre de la marine qu'il ne peut

placer sa confiance dans de meilleures mains et que, sous les rapports des talents, de sa conduite morale et politique, le citoyen Léchelle mérite la bienveillance du gouvernement qu'il a toujours bien servi. Je prends donc la liberté de recommander cet officier au ministre de la marine, sous le rapport de la demande qu'il a l'honneur de lui adresser."

Le ministre fit répondre à Léchelle qu'il était le vingt-cinquième des capitaines de vaisseau de la 1ère classe et que la loi serait observée à son égard. Ceci voulait dire que vingt-quatre capitaines de vaisseau passeraient avant lui.

Le 10 frimaire de l'an neuf, Léchelle faisait part au ministre que la modicité de ses appointements ne lui permettait pas de faire vivre sa femme et ses quatre enfants, et il lui demandait le poste de chef des mouvements à l'île de France où la vie était moins chère.

Un peu plus tard, le 28 floréal, an neuf, Léchelle recevait la place de premier adjudant du port de Rochefort qu'il ne conserva pas longtemps.

A l'avènement de Napoléon 1er, Léchelle sollicita de nouveau un poste à Saint-Domingue. Tout ce qu'il put obtenir fut le grade de capitaine de la 3e compagnie du bataillon des ouvriers militaires de Cherbourg. C'était une déchéance.

" Dans une pétition datée de Cherbourg en juin 1814, Léchelle demandait sa réintégration et la "décoration." " Je ne puis, mon général, disait-il, joindre à cette pièce les divers brevets que j'avais obtenus de S. M. Louis XVI. Ces preuves que je cherchais à conserver comme des titres honorifiques m'ont été arrachées par le comité révolutionnaire de la ville de Rochefort et ont été brûlées en autodafé par les anarchistes avec les étampes de saints qui décoraient les églises de la dite ville. Réformé par Bonaparte à son avènement au gouvernement de la France, j'ai dû pour le soutien de ma femme et de ses six enfants continuer de servir dans des grades bien inférieurs et dans une arme bien opposée à celle à laquelle je m'étais destiné..."

A Napoléon, Léchelle avait demandé la croix de la Légion d'Honneur. A Louis XVIII, il demanda la croix de Saint-Louis. Il renouvela cette demande à plusieurs reprises. Dans sa pétition du 5 août 1815, il écrit : " un marin a-t-il à se glorifier de n'avoir fait aucun service sous le *tyran*."

Léchelle, en effet, avait été en inactivité sous l'Empire mais non par principe. Il sollicita plusieurs fois Napoléon 1er de l'employer mais celui-ci resta toujours sourd à ses demandes.

André Léchelle décéda dans la commune de Digo-ville, canton de d'Octeville, arrondissement de Cherbourg, le 23 septembre 1818, à l'âge de 58 ans.

Sa femme, Sophie Imbaud de Marigny, qu'il avait épousé au Cap-Français, le 17 septembre 1792, avait de la fortune, mais la Révolution la ruina complètement.

Un des fils de Léchelle servit dans la marine, mais resta dans les grades inférieurs. Nous ignorons si la famille Léchelle s'est perpétuée en France.

P.-G. R.

LES DISPARUS

L'hon. François-Xavier-Anselme Trudel—Né à Sainte-Anne de la Pérade le 29 avril 1838, du mariage de François-Xavier Trudel et de Julie Langevin. Il fut admis au barreau en décembre 1861, mais il s'occupa plutôt de journalisme, et fut le fondateur et le directeur de l'*Etendard*, journal quotidien publié à Montréal. Député de Champlain à la législature de Québec de 1871 à 1873, puis sénateur du Canada à Ottawa de 1873 à sa mort arrivée à Montréal le 17 janvier 1890. Auteur de *Mémoire sur la question de fusion des sociétés littéraires et scientifiques de Montréal* (1869); *La tempérance au point de vue social* (1877); *Nos Chambres hautes, sénat et conseil législatif* (1880).

QUESTION

Où et quand est mort notre gouverneur de Mont-
gny? A. G. O.

LA CRIÉE POUR LES ÂMES AU CANADA ET EN FRANCE

Ceux qui s'intéressent à nos mœurs, coutumes et traditions ont lu dans l'admirable livre : *Chez nous*, de l'honorable Adjutor Rivard, le récit de la Criée pour les âmes.

Au lendemain de la Toussaint, est-il dit en résumé, le Jour des Morts, le crieur public de la paroisse vend à l'enchère des produits de la ferme, des ouvrages d'art domestique, etc. Avec la somme réalisée, le curé célèbre des messes pour les morts. L'auteur ajoute encore "que des criées pareilles se font tous les dimanches de novembre et de temps en temps dans l'année".

Cette coutume nous vient de France, où elle était générale autrefois. De nos jours, il en reste des vestiges dans plusieurs départements et le très érudit Van Gennep nous en informe dans une brochure intitulée *Notes comparatives de folklore savoyard*.

A Hauteluce, canton de Beaufort, en Savoie, "existe une curieuse coutume appelée "le marché aux âmes". Le dimanche matin à n'importe quel moment de l'année sur la place de l'église... le bedeau procède à la mise aux enchères des animaux ou des denrées que divers propriétaires lui présentent. Cette formalité a lieu pour relever ces personnes d'un vœu". Les habitants d'Hauteluce "vouent aux âmes" le premier né d'une vache, d'une brebis, la première toison d'un mouton, la première récolte d'un champ, les premiers fruits d'un arbre. Pour s'acquitter de ce vœu, ils présentent au bedeau l'objet du vœu en fixant la mise à prix".

A cette description, M. Van Gennep ajoute ce qui suit : "Il est visible que cette coutume est d'origine biblique, mais qu'elle a subi depuis une modification importante. Chez les Hébreux et un très grand nombre de peuples, les prémices sont offertes en sacrifices soit aux divinités, soit aux mânes des défunts, alors que le caractère spécial de la cérémonie d'Hauteluce tient à ce qu'une vente a lieu en exécution d'un vœu. Cette coutume était à peu près générale en France jusque vers le milieu du

XIXe siècle. Ainsi dans l'Anjou, elle a disparu depuis une cinquantaine d'années après avoir été normale dans toutes les communes, sans exception, de la région des Mauges. En Bretagne, elle a persisté davantage et a reçu aux débuts de la guerre une forme nouvelle : au lieu de prémices, dans un très grand nombre de localités, les Bretons ont apporté à l'église toutes sortes de produits dont la vente par le sacristain, soit dans l'église même, soit sur le parvis, a fourni des fonds pour faire dire des messes au profit des absents en général, des prisonniers ou des morts pour la patrie. Puis la nouvelle coutume s'est modifiée encore, le produit des ventes du dimanche a donné des ressources aux oeuvres de bienfaisance de toutes catégories en faveur des blessés, des évacués, etc.

Le nom qui est resté à la cérémonie d'Hauteluze fait reconnaître que là aussi s'était accomplie une transformation ; car les "âmes" dont il s'agit sont visiblement les âmes du purgatoire, en faveur desquelles il y eut grand mouvement de prières et de dons à partir des débuts du XVIIe siècle mouvement qui alla ensuite, s'atténuant de plus en plus, pour reprendre sous la Restauration et diminuer de nouveau dans la deuxième moitié du siècle dernier. L'atténuation et à quelque degré la laïcisation de la coutume" sont aujourd'hui manifestes. "La coutume a changé d'objet et le prix de la vente aux enchères n'est plus versé à l'église."

Qui nous dira si l'existence de notre coutume canadienne est menacée ou si elle est observée dans toutes les paroisses, comme au bon vieux temps ?

E.-Z. Massicotte

QUESTION

Mgr Têtu dit quelque part que le chanoine Deschamps de la Bouteillerie était né à Québec. Ne serait-il pas plutôt originaire de la Rivière-Ouelle dont son père était le seigneur ?

R. O.

L'ANCÊTRE DES LESSARD

Pour établir que nous n'avons pas résolu le problème au sujet du lieu d'origine du premier Lessard venu se fixer au Canada, l'argumentation de M. Richard Lessard est pour le moins étrange (*Bulletin*, p. 597).

Nous avons cité le passage suivant de l'acte original de mariage : " Je Joseph Poncet ai interrogé Estienne de Lessart, fils de Jacques de Lessart et Marie Herson, de la paroisse de Chamboy, en l'évêché de Sens ". D'après M. Lessard, Herson est mis pour Vierson ou mieux Vierzon, par suite d'une erreur de copiste. Or, nous le répétons, c'est l'original de l'acte que nous avons reproduit en partie : l'écriture en est très lisible et ne permet pas de substituer un autre nom à celui de Herson. Mais soyons de bon compte et supposons que le Père Poncet lui-même ait mal compris le nom et ait écrit Herson pour Vierzon. Où avez-vous vu que Vierzon est " en l'évêché de Sens ", ainsi que vous l'affirmez ?

Le clergé français, annuaire 1899, et le *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne*, 1726, nous apprennent que Vierzon, département du Cher, est dans le diocèse de Bourges.

M. Lessard ne sera donc plus tenté de faire valoir l'argument que son ancêtre doit venir de l'évêché de Sens parce que " dans ce diocèse, dit-il, la dévotion à saint Etienne est très en vogue ".

Nous ferons remarquer, en passant, à notre contradicteur, qu'il est en désaccord avec tous les lexiques en faisant du vocable *patronymique* un synonyme de *prénom*. Le *Petit Larousse Illustré* s'exprime ainsi : *nom patronymique*, nom de famille, par opposition au *prénom*.

Nous avons cru jusqu'à ce jour que l'un des fils de Etienne de Lessart portait le nom de Pierre en l'honneur de son parrain, le gouverneur de Québec : Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson. Mais il n'en est pas ainsi : au dire de M. Lessard, ce serait plutôt en l'honneur de " Pierre de Lessard, bourgeois de Paris, qui avait fait enregistrer ses armes, et était apparenté à ceux du diocèse de Sens " !

De ce que le nom de Chamboy désigne non seulement une localité, mais qu'il existe comme nom de famille, M. Lessard en infère que le Père Poncet, ce qui n'est guère vraisemblable, a pu confondre le nom de famille avec celui de la paroisse. L'historien Ferland (vol. 1) que l'on prend rarement en défaut, et le R. P. Archange Godbout, O.F.M. (*Origine des familles canadiennes-françaises*) ne sont nullement de cet avis et ils respectent le texte du Père Poncet.

Il est enfin un point où nous tombons d'accord avec M. Lessard: nous inclinons à croire, sans en avoir la preuve, que son ancêtre se rattache à la noblesse, mais à celle de Normandie. Dans le *Dictionnaire de la noblesse et du blason*, par Joffroy D'Eschavannes, un nommé Frémin de Lessard, seigneur en Normandie, porte pour armes: " d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un lion d'or ".

Si M. Richard Lessard entreprend des recherches en vue de rattacher son ancêtre à ce seigneur ou à tout autre seigneur de cette vaste province d'où nous sont venus, en la Nouvelle-France, tant d'excellents colons, il rencontrera, croyons-nous, meilleure chance que dans sa récente note.

Lucien Serre.

LES DISPARUS

Georges-Edouard Desbarats—Né à Québec le 5 avril 1838, du mariage de Georges-Edouard-Paschal Desbarats et de Henriette Dionne. Il fut reçu avocat mais consacra son temps et ses talents à l'importante imprimerie dirigée par son père. En 1865, il fut nommé imprimeur de la Reine mais résigna cette charge peu après. Il commença en 1869 la publication du *Canadian Illustrated News* et, en 1870, celle de l'*Opinion Publique*, qui eut tant de vogue. En 1888, M. Desbarats fonda le *Dominion Illustrated*. Pendant nombre d'années M. Desbarats imprima dans ses ateliers des ouvrages superbes au point de vue typographique. Décédé le 18 février 1893. Nous avons de M. Desbarats *L'esclavage dans l'antiquité et son abolition par le christianisme, étude lue devant le Cabinet de lecture de Montréal en avril 1858*.

LES SOURCES IMPRIMÉES DE L'HISTOIRE DU
CANADA-FRANCAIS
(Suite et fin)

Les articles suivants publiés dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Québec* ont un caractère historique :

Le nom de Manitoba (vol. 9, 1915, p. 310).

Les métaux précieux du Canada, l'argent, par Henry Laureys (vol. 9, 1915, p. 323).

Bataille des Plaines, par Benjamin Sulte (vol. 9, 1915, p. 335).

Vieux papiers, par Benjamin Sulte (vol. 10, 1916, p. 7).

Les oiseaux de mer, par P. Rouillard (vol. 10, 1916, p. 15).

Le bassin du lac Saint-François (vol. 10, 1916, p. 17).

Les îles de la Madeleine, la première tentative de colonisation (vol. 10, 1916, p. 19).

Les îles de la province de Québec, par Eugène Rouillard (vol. 10, 1916, pp. 23 et 103).

Causes de la guerre de 1812, par Benjamin Sulte (vol. 10, 1916, p. 34).

Le commandeur de Chaste (vol. 10, 1916, p. 38).

L'île de Miscou (vol. 10, 1916, p. 50).

Les plantes vénéneuses au Canada (vol. 10, 1916, p. 58).

Le rat musqué au Canada (vol. 10, 1916, p. 61).

Le Petit Poisson, par Benjamin Sulte (vol. 10, 1916, p. 67).

Les noms géographiques de Québec (vol. 10, 1916, p. 74).

La forêt et la houille blanche, par Avila Bédard (vol. 10, 1916, p. 76).

Les seigneuries du district du Saguenay, par Hidalla Simard (vol. 10, 1916, p. 80).

Les goélands (vol. 10, 1916, p. 94).

La lutte pour les écoles bilingues (vol. 10, 1916, p. 96).

La Nouvelle-Ecosse, par Henri Froidevaux (vol. 10, 1916, p. 116).

La fabrication de la brique dans la province de Québec (vol. 10, 1916, p. 120).

L'histoire écrite du Canada avant 1672, par Benjamin Sulte (vol. 10, 1916, p. 131).

Le nom Acadie (vol. 10, 1916, p. 134).

Les réserves de colonisation, par Hormisdas Magnan (vol. 10, 1916, p. 136).

Chez les Esquimaux (vol. 10, 1916, p. 144).

Les goélands, par John-M. Clarke (vol. 10, 1916, p. 147).

Le Père Marquette (vol. 10, 1916, p. 148).

Les chutes Niagara, leur découverte et les origines du nom, par Joseph-W. Spencer (vol. 10, 1916, p. 150).

Relation d'un naufrage sur l'île Royale (1780-1781), par S.-W. Prenties (vol. 10, 1916, pp. 154 et 214).

L'île Verte et la paroisse de L'Isle-Verte (vol. 10, 1916, p. 174).

La rivière Chazy (vol. 10, 1916, p. 183).

Dollard au Long-Sault, par Benjamin Sulte (vol. 10, 1916, pp. 195 et 265).

Quelques points géographiques : Pointe Navarre, Cap Corbeau, Cap aux Os, Canes de Roches, Anse aux Cousins, Ile de Brion, Cap Bonami, Mont-Louis, Cap O'Hara, Les Demoiselles (vol. 10, 1916, p. 205).

Feu François-Xavier Berlinguet (vol. 10, 1916, p. 208).

Les bassins des rivières Nelson et Churchill, par William McInness (vol. 10, 1916, p. 209).

Les baies de la province de Québec, par Eugène Rouillard (vol. 10, 1916, p. 231).

Aperçu historique sur l'exploitation des forêts au Canada, par James Lawler (vol. 10, 1916, p. 271).

L'altération des noms de lieux, par Eugène Rouillard (vol. 10, 1916, p. 282).

Au Yukon (vol. 10, 1916, p. 285).

L'île du Prince-Edouard, quelques points géographiques (vol. 10, 1916, p. 295).

La pêche au hareng (vol. 10, 1916, p. 303).

Les aigles au Canada (vol. 10, 1916, p. 308).

Les pèlerins (vol. 10, 1916, p. 310).

Les noms géographiques de la rivière Ottawa en 1686, par l'abbé Ivanhoé Caron (vol. 11, 1917, p. 4).

L'introduction du Renne en Amérique, par Émile Miller (vol. 11, 1917, p. 11).

Découverte du Wisconsin par Nicolet, par Benjamin Sulte (vol. 11, 1917, p. 19).

Les Laurentides, par J.-C. Langelier (vol. 11, 1917, p. 33).

Nos ressources cynégétiques, par Hector Caron (vol. 11, 1917, p. 37).

L'honorable Pierre Boucher de La Bruère (vol. 11, 1917, p. 69).

Premières connaissances de l'Ouest, par Benjamin Sulte (vol. 11, 1917, p. 70).

L'avenir de la houille blanche (vol. 11, 1917, p. 87).

La plaine du Saint-Laurent, par J.-C. Langelier (vol. 11, 1917, p. 89).

Quelques noms géographiques : Baie du Tonnerre, rivière Dalmas, etc, etc, par Eugène Rouillard (vol. 11, 1917, p. 91).

Les noms de gares, par Eugène Rouillard (vol. 11, 1917, p. 98).

Les musées américains (vol. 11, 1917, p. 105).

J.-C. Langelier, journaliste et publiciste (vol. 11, 1917, p. 123).

A propos de Cap Chatte (vol. 11, 1917, p. 135).

La patrie de Jacques Cartier, par L. Gallouédec (vol. 11, 1917, p. 137).

Les calcaires de la province de Québec (vol. 11, 1917, p. 140).

Restes d'un poste français près de Trempe-à-l'eau, Wisconsin (vol. 11, 1917, p. 149).

A la mer du Nord par le Saguenay en 1661, par Pierre-Georges Roy (vol. 11, 1917, p. 163).

La construction des navires à Québec, précis historique, par Nazaire Levasseur (vol. 11, 1917, p. 189).

La Côte Nord, esquisse de la région et des moeurs de ses habitants, par Hidalla Simard (vol. 11, 1917, p. 203).

Ce que rappelle le nom Murray-Bay, par Pierre-Georges Roy (vol. 11, 1917, p. 226).

Le renne sur la Côte Nord (vol. 11, 1917, p. 237).

Les vocables sauvages entrés dans notre langue (vol. 11, 1917, p. 238.)

Un pèlerinage historique, Montréal, par Victor Morin (vol. 11, 1917, p. 251).

Duberger, par Benjamin Sulte (vol. 11, 1917, p. 262).

Où faut-il coloniser, par Emile Miller (vol. 11, 1917, p. 271).

Propos d'un botaniste laurentien, nos aubépines, par le Frère Marie-Victorin (vol. 11, 1917, p. 277).

A propos de noms sauvages, par Eugène Rouillard (vol. 11, 1917, p. 283).

Québec, ville française, par Louis Hémon (vol. 11, 1917, p. 288).

Cartographie de la marine britannique au Canada, le colonel Des Barres, par Nazaire Levasseur (vol. 11, 1917, p. 291).

Les îles Saint-Pierre et Miquelon (vol. 11, 1917, p. 294).

Le fondateur de Québec, Champlain (vol. 11, 1917, p. 299).

Le calumet de la paix chez les Sauvages (vol. 11, 1917, p. 299).

Sus aux moineaux ! (vol. 11, 1917, p. 304).

Les grands lacs canadiens (vol. 11, 1917, p. 307).

Feu le docteur G.-N. Pinault (vol. 11, 1917, p. 309).

La Baie-Verte en 1654, par Benjamin Sulte (vol. 11, 1917, p. 315).

Louis Hémon (vol. 11, 1917, p. 320).

Propos d'un botaniste laurentien, nos fougères, par le Frère Marie-Victorin (vol. 11, 1917, p. 323).

L'oeuvre de la Commission de géographie de Québec, par Henri Froidevaux (vol. 11, 1917, p. 327).

Au pays arctique, expédition MacMillan, par Nazaire Levasseur (vol. 11, 1917, p. 334).

Noms de lieux : Cap-de-la-Madeleine, rivière Godbout, Le Heu, par Eugène Rouillard (vol. 11, 1917, p. 339).

A propos du nom de Jolliet, par Eugène Rouillard (vol. 11, 1917, p. 354).

Le bois canadien en France (vol. 11, 1917, p. 357).

Le mica canadien (vol. 11, 1917, p. 359).

Les origines de la Beauce (vol. 11, 1917, p. 362).

Les Esquimaux de la Baie d'Hudson (vol. 11, 1917, p. 371).

La rivière Chaudière, par J.-Edmond Roy (vol. 12, 1918, p. 13).

Drames de la mer, par Nazaire Levasseur (vol. 12, 1918, p. 15).

Les îles des Douze Apôtres (vol. 12, 1918, p. 39).

Le Canada au pays arctique, par Nazaire Levasseur (vol. 12, 1918, p. 65).

Au lac Supérieur en 1660, par Benjamin Sulte (vol. 12, 1918, p. 74).

D'où vient le nom de Nouvelle-France (vol. 12, 1918, p. 79).

Origine des cantons (townships), par Jean Bouffard (vol. 12, 1918, p. 81).

Les Esquimaux et Peary (vol. 12, 1918, p. 88).

Le lac Saint-Jean et ses tributaires (vol. 12, 1918, p. 90).

Le Gulf-stream (vol. 12, 1918, p. 91).

Nouvelles dénominations géographiques (vol. 12, 1918, p. 94).

L'ancien fléau des sauterelles dans la prairie (vol. 12, 1918, p. 103).

Une expédition à la Baie d'Hudson à travers le Témiscamingue et l'Abitibi, en 1686, par l'abbé Ivanhoé Caron (vol. 12, 1918, p. 130).

La péninsule du Labrador : physiographie, géologie générale, géologie appliquée, par A.-P. Coleman (vol. 12, 1918, p. 143).

A la Claire Fontaine, question de folklore (vol. 12, 1918, p. 155).

A propos de Tracadie, par Henri Froidevaux (vol. 12, 1918, p. 159).

L'industrie du feldspath au Canada (vol. 12, 1918, p. 162).

Ephémérides historico-géographiques (vol. 12, 1918, p. 166).

La vitalité de la race acadienne (vol. 12, 1918, p. 175).

Les Archives Canadiennes (vol. 12, 1918, p. 179).

Le charbon au Canada (vol. 12, 1918, p. 180).

Le Père René Ménard, par Benjamin Sulte (vol. 12, 1918, p. 195).

Au pays des Esquimaux, par Nazaire Levasseur (vol. 12, 1918, p. 200).

Français et Canadiens-français au pays du Saguenay à la fin du XVIIe siècle, par Mgr A.-E. Gosselin (vol. 12, 1918, p. 202).

Les industries forestières de Québec, par Avila Bédard (vol. 12, 1918, p. 257).

Défendons-nous ! la langue géographique, par Eugène Rouillard (vol. 12, 1918, p. 262).

Louis Hébert et les pionniers de la terre canadienne (vol. 12, 1918, p. 265).

Le nom de Champlain (vol. 12, 1918, p. 273).

Les ressources tourbières du Canada (vol. 12, 1918, p. 281).

Sur la route du Transcontinental (vol. 12, 1918, p. 292).

La frontière entre la province de Québec et la colonie de l'île de Terre-Neuve, sur la côte du Labrador, par Jean Bouffard (vol. 13, 1919, p. 7).

Outre-Laurentides : au pays des bluets, des gour-ganes et de la ouananiche, par Damase Potvin (vol. 13, 1919, p. 11).

Un voyage dans l'Ungava, par Avila Bédard (vol. 13, 1919, pp. 20, 139).

Le pays des fourrures, par Benjamin Sulte (vol. 13, 1919, p. 23).

Ethnologie canadienne : Peaux-Rouges ; Francs ou Celto-Latins ; Anglo-Saxons ; Celtes, etc, par Nazaire Levasseur (vol. 13, 1919, p. 67).

Une oeuvre de réparation, un monument à Louis Hémon (vol. 13, 1919, p. 77).

L'expédition canadienne aux régions circumpolaires, par Nazaire Levasseur (vol. 13, 1919, p. 78).

Le lac Piakouakany ou lac Saint-Jean (vol. 13, 1919, p. 82).

Le canton de Frampton, ses débuts et ses premiers organisateurs (vol. 13, 1919, p. 87).

Le service des signaux au Canada (vol. 13, 1919, p. 93).

Le blé canadien, par Charles Rabot (vol. 13, 1919, p. 99).

L'exploration de l'Ungava (vol. 13, 1919, p. 105).

Nos oiseaux de mer (vol. 13, 1919, p. 106).

La ville de Kipawa (vol. 13, 1919, p. 107).

Chicoutimiens ou Chicoutimois (vol. 13, 1919, p. 107).

Les deux Lorette (vol. 13, 1919, p. 108).

L'adresse des Sauvages (vol. 13, 1919, p. 109).

La rivière des Géants (vol. 13, 1919, p. 110).

Le lac Chamouchouan (vol. 13, 1919, p. 111).

Le nickel canadien (vol. 13, 1919, p. 122).

Au Nipigon, 1727, par Benjamin Sulte (vol. 13, 1919, p. 133).

Croyances et coutumes dans l'Alaska (vol. 13, 1919, p. 142).

Le suffixe " ville " (vol. 13, 1919, p. 143).

Bethsiamites : la véritable orthographe de ce nom (vol. 13, 1919, p. 149).

Le port Saint-Joseph (vol. 13, 1919, p. 166).

Les descendants de Champlain (vol. 13, 1919, p. 169).

Le bassin du grand fleuve MacKenzie, par Nazaire Levasseur (vol. 13, 1919, pp. 203, 269 ; vol. 14, 1920, pp. 21, 74, 135, 333).

L'île Pelée (vol. 13, 1919, p. 212).

Une colonie d'Acadiens en Bretagne (vol. 13, 1919, p. 213).

A travers le pays : croisière et explorations dans le golfe Saint-Laurent (vol. 13, 1919, p. 214).

Les commencements d'une colonie, le lac Saint-Jean, par Alphonse Désilets (vol. 13, 1919, p. 229).

Québec en 1719, description par le Père Silvy (vol. 13, 1919, p. 232).

Le Saguenay (vol. 13, 1919, p. 236).

La Cascapédia et le pays environnant (vol. 13, 1919, p. 250).

Au Labrador canadien : les villages de la côte, les missions montagnaises, pêcheurs et chasseurs, par Emile Vaillancourt (vol. 13, 1919, p. 287).

L'année de la grande noirceur, par Francis-J. Audet (vol. 13, 1919, p. 296).

Dénominations géographiques canadiennes, par Henri Froidevaux (vol. 13, 1919, p. 300).

Nationalité de Christophe Colomb, par Nazaire Levasseur (vol. 13, 1919, p. 304).

Le premier évangéliste de l'Abitibi, l'abbé Lefebvre de Bellefeuille (vol. 13, 1919, p. 309).

La race noire en Amérique, par le Père Alexis (vol. 14, 1920, p. 3).

Le Canadien-français, par Nazaire Levasseur (vol. 14, 1920, p. 10).

Au lac La Pluie, 1731, par Benjamin Sulte (vol. 14, 1920, p. 16).

La Crète et l'Atlantide (vol. 14, 1920, p. 82).

La tombe du capitaine Vancouver, par Ann Merrill (vol. 14, 1920, p. 84).

Le grand explorateur américain, Robert-Edwin Peary (vol. 14, 1920, p. 96).

L'élevage des rennes dans le Nord-Ouest (vol. 14, 1920, p. 97).

Le gaz naturel au Canada (vol. 14, 1920, p. 98).

Une tribu sauvage peu connue, les Hopis (vol. 14, 1920, p. 100).

Les chutes du Saint-Maurice (vol. 4, 1920, p. 109).

L'expédition canadienne au pays arctique (vol. 14, 1920, p. 116).

Esquimaux blonds (vol. 14, 1920, p. 121).

Au lac Winnipeg, 1734, par Benjamin Sulte (vol. 14, 1920, p. 140).

Le capitaine Amundsen au pays circumpolaire (vol. 14, 1920, p. 143).

Criminelles superstitions (vol. 14, 1920, p. 146).

La dernière expédition de Shackleton (vol. 14, 1920, p. 166).

Renne et boeuf musqué (vol. 14, 1920, p. 174).

Au Manitoba, 1738-1743, par Benjamin Sulte (vol. 14, 1920, p. 213).

L'utilisation des chutes du Niagara (vol. 14, 1920, p. 216).

L'émigration allemande au Canada, par René Le Conte (vol. 14, 1920, p. 224).

L'Ohio, fleuve tributaire et les villes qu'il arrose, par P. Déry (vol. 14, 1920, p. 236).

La Côte Nord : exploration des rivières Escoumains, Betsiamites et Franquelin (vol. 14, 1920, p. 239).

A travers le Nouveau-Brunswick : quelques vocables géographiques, par Eugène Rouillard (vol. 14, 1920, p. 275).

Les pêcheries de la Gaspésie, par Firmin Létourneau (vol. 14, 1920, p. 293).

Le nom de Colomb (vol. 14, 1920, p. 296).

A qui appartient le Labrador (vol. 14, 1920, p. 299).

Coueurs de bois et trappeurs (vol. 14, 1920, p. 301).

Au Nord-Ouest, 1744-1749, par Benjamin Sulte (vol. 15, 1921, p. 344).

Dans l'Ouest et à Ontario : quelques noms géographiques (vol. 15, 1921, p. 351).

Le détroit de Belle-Isle : embouchure du golfe Saint-Laurent au nord ; ses courants (vol. 15, 1921, p. 356).

La ville de Fort-William (vol. 15, 1921, p. 370).

Dans l'Alaska (vol. 15, 1921, p. 372).

Le détroit de Canso (vol. 15, 1921, p. 377).

Souvenirs d'une croisière sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, de 1906 à 1911, par Eugène Rouillard (vol. 15, 1921, pp. 79, 153).

Les pêcheries du Canada, étendue et richesse de nos eaux (vol. 15, 1921, p. 90).

L'historien Ferland (vol. 15, 1921, p. 100).

Les noms géographiques de la province de Québec, par Eugène Rouillard (vol. 15, 1921, pp. 102, 166).

Les rennes de l'Alaska (vol. 15, 1921, p. 120).

Le saumon de la rivière Fraser (vol. 15, 1921, p. 121).
Toronto : impressions de séjour, par Paul Balbaud (vol. 15, 1921, p. 171).

Jean-Baptiste-Louis Franquelin, hydrographe du roi au pays de la Nouvelle-France, par F. X. C. (vol. 15, 1921, p. 178).

Les Archives Canadiennes (vol. 15, 1921, p. 183).

Lac Noir ou Black Lake (vol. 15, 1921, p. 187).

Un monument à Jacques Cartier à Gaspé (vol. 15, 1921, pp. 195, 285).

L'amiral Henry-Wolsey Bayfield, esquisse biographique, par Nazaire Levasseur (vol. 15, 1921, pp. 202, 269).

Le premier missionnaire du Wisconsin, le R. P. Ménard, S. J., par Louise Kellogg (vol. 15, 1921, p. 212).

Variations des noms géographiques du Canada, par F.-J. Audet (vol. 15, 1921, p. 290).

L'aluminium et les sources de ce métal (vol. 15, 1921, p. 307).

Transformations des noms géographiques (vol. 15, 1921, p. 313).

Le graphite au Canada : production ; exportation, consommation, par Hugh-S. Spense (vol. 16, 1922, p. 17).

Les Esquimaux de l'Alaska, par Etienne Richet (vol. 16, 1922, p. 37).

Le français, langue diplomatique (vol. 16, 1922, p. 43).

Le nord-est du Labrador, par A.-P. Coleman (vol. 16, 1922, pp. 48, 204).

Noms géographiques (vol. 16, 1922, p. 52).

La baie de Tadoussac (vol. 16, 1922, p. 53).

Noms géographiques français en Colombie Anglaise, par F.-J. Audet (vol. 16, 1922, p. 80).

Au sujet du mot Banquereau (vol. 16, 1922, p. 94).

Jean Brunet, le pionnier de la vallée de Chippewa, par W.-W. Bartlett (vol. 16, 1922, p. 95).

L'expédition arctique canadienne (1908-1912) : les Esquimaux du Cuivre, par V. Stefansson (vol. 16, 1922, p. 97).

Le rôle de l'arpenteur (vol. 16, 1922, p. 110).

Le lac Nominique (vol. 16, 1922, p. 115).

Les héros oubliés, le Père Hugonard, O. M. I. (vol. 16, 1922, p. 118).

Jacques Cartier à Port-Daniel, par le R. P. Pacifique (vol. 16, 1922, p. 138).

Seigneurie à Port-Daniel, par le R. P. Pacifique (vol. 16, 1922, p. 144).

A propos de la canalisation du Saint-Laurent (vol. 16, 1922, p. 154).

Stanislas Drapeau, romancier-journaliste, par F.-J. Audet (vol. 16, 1922, p. 161).

Les troubles de 1837-1838, par l'abbé Émile Dubois (vol. 16, 1922, p. 165).

Une perte pour la géographie canadienne, Émile Miller (vol. 16, 1922, p. 195).

Des noms français pour les centres français (vol. 16, 1922, p. 222).

Monument à la mémoire de Robert E. Peary, découvreur du Pôle Nord, par F.-X. Chouinard (vol. 16, 1922, p. 225).

A propos de la croix de Jacques Cartier à Gaspé, par le R. P. Pacifique (vol. 16, 1922, p. 229).

Les noms de lieux par l'abbé A. Maheux (vol. 16, 1922, p. 234).

Saint-Paul de Métis, Alberta (vol. 16, 1922, p. 240).

Un puits historique à Ristigouche (vol. 16, 1922, p. 259).

L'expédition du capitaine J.-E. Bernier dans l'archipel arctique (vol. 16, 1922, p. 275).

Quelques mots sur le castor, par le commandant Laurezac (vol. 16, 1922, p. 279).

Les Ursulines de la Louisiane, par Héloïse-Hulse Cruzat (vol. 16, 1922, p. 281).

L'Ouest Canadien, par Albert Larrieu (vol. 16, 1922, p. 295).

Découverte du Canada en l'an 1000 ! par F.-J. Audet (vol. 16, 1922, p. 298).

L'Alaska (vol. 16, 1922, p. 305).

Quelques erreurs sur le Gulf-Stream (vol. 16, 1922, p. 307).

Jacques Cartier à l'île du Prince-Edouard, par le R. P. Pacifique (vol. 17, 1923, p. 9).

Le Yukon, par M. Black (vol. 17, 1923, p. 53).

La basilique de Québec (vol. 17, 1923, p. 61).

Le port de Gaspé (vol. 17, 1923, p. 65).

Jacques Cartier à Carleton, par le R. P. Pacifique (vol. 17, 1923, p. 75).

Colonisation et émigration allemandes en Amérique avant 1815, par R. Le Conte (vol. 17, 1923, pp. 80, 164).

Le Canada et l'Empire, par sir Campbell Stuart (vol. 17, 1923, p. 90).

Palos, par don Eurique Martinez Ituno (vol. 17, 1923, p. 121).

Les Canadiens au Nouveau-Mexique, par F.-J. Audet (vol. 17, 1923, p. 139).

Un voyage au pays des Cris, par l'abbé J.-T. Nadeau (vol. 17, 1923, p. 180).

Les voyages de la Vérendrye (vol. 17, 1923, p. 185).

Le premier débarquement de Cartier à Gaspé, par Frederick-J. Richmond (vol. 17, 1923, p. 205).

L'île Percée au temps de la seigneurie, par John-M. Clark (vol. 17, 1923, p. 219).

Un explorateur acadien dans la mer polaire : le capitaine Joseph Bernard (vol. 17, 1923, p. 238).

Histoire des noms de quelques cités canadiennes, par R. Douglas (vol. 17, 1923, pp. 242, 304 ; vol. 18, 1924, pp. 33).

Sainte-Anne au Cap-Breton, par le R. P. Pacifique (vol. 17, 1923, p. 267).

L'île Percée, par John-M. Clarke (vol. 17, 1923, p. 296).

Contrôle des noms géographiques (vol. 17, 1923, p. 316).

L'« Habitant » au pays de Québec (vol. 17, 1923, p. 318).

Le nom Cap Chat (vol. 17, 1923, p. 319).

La duchesse d'Aiguillon, par le R. P. Pacifique (vol. 18, 1924, p. 1).

A propos de l'Atlantide, par Jean Gattefosse (vol. 18, 1924, p. 45).

La tribu des Micmacs, par le R. P. Pacifique (vol. 18, 1924, p. 65).

Trois géographes canadiens, Samuel Holland, John Collins et Joseph Bouchette, par F.-J. Audet (vol. 18, 1924, p. 85).

Côte Nord, par A.-O. Bourbonnais (vol. 18, 1924, p. 141).

La pointe Mondion, origine du nom, par F.-J. Audet (vol. 18, 1924, p. 155).

Nos paysages historiques (Commission des Monuments Historiques), par F.-X. Chouinard (vol. 18, 1924, p. 193).

Les Écossais dans la Nouvelle-France, par J.-G. Scott (vol. 18, 1924, p. 211).

Les Allemands à la Louisiane au XVIII^e siècle, par René Le Conte (vol. 18, 1924, p. 257).

Les premiers colons à Gaspé (vol. 18, 1924, p. 292).

A propos de la Pointe Mondion, par Mgr J.-G. Forbes (vol. 18, 1924, p. 294).

Nomenclature géographique de l'île d'Anticosti, par Wm-P. Anderson (vol. 18, 1924, p. 297 ; et vol. 19, 1925, pp. 47, 95, 174).

Origine indienne du nom de Québec (vol. 18, 1924, p. 308).

Samuel Champlain et son voyage aux Indes Occidentales, par Ludovico Frati (vol. 19, 1925, p. 11).

Les Basques sont-ils des Ougro-Finnois, par René Le Conte (vol. 19, 1925, p. 23).

L'agriculture et l'industrie au Canada ; la concurrence américaine, par R.-K. Anderson (vol. 19, 1925, p. 38).

Les Picards au Canada, par F.-J. Audet (vol. 19, 1925, p. 79).

Terre-Neuve, par René Le Conte (vol. 19, 1925, pp. 88, 168).

Le dernier tremblement de terre, 27 février 1925 (vol. 19, 1925, p. 110).

Ristigouche, métropole des Micmacs, théâtre du dernier effort de la France au Canada, trait d'union entre le Canada français et l'Acadie, par le R. P. Pacifique (vol. 19, 1925, p. 129 ; 1926, pp. 5 et 171).

Le peuplement de l'Amérique avant Colomb, par René Le Conte (vol. 19, 1925, p. 163).

La France et le Canada-français, par Henri Laurezac (vol. 19, 1925, p. 193).

Monographie des îles de la Madeleine, par L.-J.-D. Marquis (vol. 19, 1925, p. 205).

Nomenclature géographique des îles de la Madeleine, par R. Douglas (vol. 19, 1925, pp. 228 et 300).

Histoire de la forêt canadienne, par Henri Kieffer (vol. 19, 1925, p. 260).

Anticosti, par Edgar Rochette (vol. 19, 1925, p. 278).

Les pêcheries du Canada (vol. 19, 1925, p. 34 ; 1926, p. 115).

Disparus et survivants, les Aborigènes, par le R. P. A. G. Morice (vol. 19, 1925, pp. 65, 129, 199 ; vol. 20, 1926, pp. 11, 65, 129, 211, 257 ; vol. 21, 1928, p. 4).

In memoriam, Eugène Rouillard (vol. 19, 1926, p. 193).

Stadaconé, par F.-J. Audet (vol. 19, 1926, p. 237).

Le capitaine Joseph-Elzéar Bernier, par F.-X. Chouinard (vol. 19, 1926, p. 267).

A la mémoire de Eugène Rouillard, par Henri Laurezac (vol. 20, 1927, p. 86).

Le pays des Micmacs, par le R. P. Pacifique (vol. 20, 1927, pp. 111, 165 ; vol. 21, 1928, pp. 43, 138).

In memoriam, le major Nazaire Levasseur, par F.-X. Chouinard (vol. 20, 1927, p. 193).

L'Urbanisme, par Naulon Cauchon (vol. 20, 1927, p. 201).

Un souvenir posthume de Nazaire Levasseur (vol. 21, 1928, p. 1).

Le tremblement de terre sur les rives du Saint-Laurent, le 28 février 1925, par Ernest-H. Hodgson (vol. 22, 1928, p. 56).

Montcalm et le Canada français, par Gaston Bouzanquet (vol. 22, 1928, p. 83).

Note sur la date de l'arrivée des Pères Biard et Massé à Port-Royal en 1611 (vol. 22, 1928, p. 138).

Antoine Roy

LE PREMIER CREBASSA CANADIEN

Le premier Crebassa qui s'établit au Canada, Henry Crebassa, était né, paraît-il, en Hollande de parents espagnols.

Il vint probablement ici dans les troupes anglaises lors de la Conquête. Il s'établit ensuite comme marchand à Québec.

Le 10 novembre 1770, il épousait Angélique Tancredy, veuve de Pierre Lukin, comme nous le voyons par son acte de mariage dressé par le ministre de Montmollin :

" Henry Crebassa, merchant of this Parish, and Mary-Angélique Tancredy, veuve Lucain (Lukin), were married in this place by licence, the twelfth day of november, in the year one thousand seven hundred and seventy, by me, David Franc. De Montmollin, rector. "

Entr'autres enfants Crebassa eut Jean-Baptiste Crebassa, Pierre Crebassa et Henry Crebassa.

Pierre Crebassa, fut baptisé à Québec le 9 mars 1775. Le curé de Québec peu familier sans doute avec ce nom étranger, lui donne dans son acte de naissance le nom de Pierre *Cravassa*.

Henry Crebassa après avoir fait un cours d'études complet obtint une commission de notaire de lord Dorchester, le 2 août 1795, et s'établit à Sorel. Il décéda dans cette ville le 12 juin 1843. M. Crebassa avait épousé Louise Duchesny, fille de Louis-André Duchesny et de Charlotte Dupuis.

La famille Crebassa s'est identifiée avec la ville de Sorel.

NOMS DE RUES, LOCALITÉS &c, DANS LA RÉGION DE MONTREAL

A la série de renseignements copieux ou menus, sur les noms de rues ou de localités de Montréal, que nous avons publiée de temps à autre dans le *Bulletin* (1) nous ajoutons aujourd'hui, les quelques notes qui suivent :

La Haute-folie—Au mois de juillet 1695, les seigneurs de Montréal font un échange avec Paul Décarry. Par cette transaction, les seigneurs reçoivent une tranche de la terre appelée *Haute-folie*, nom qui semble bien connu de tous.

Quatre ans plus tard, le 4 décembre 1699 (Adhémar) Louis Hurtebise cède à M. Dollier de Casson un arpent de terre de front sur ce qu'il y a de profondeur jusqu'à quatre arpents de la montagne, "au lieu dit la *Haute-folie*". L'immeuble, objet de la transaction, avait été borné par ordonnance de l'intendant Duchesneau, le 3 juillet 1680. Les divers contrats qui se rapportent à la terre en question sont prolixes et diffus, cependant, il nous paraît qu'à l'origine, ce qui fut la *Haute-folie*, aurait été concédé par M. de Maisonneuve à Simon Le Roy, le 10 mai 1659 et serait passé à Jean Chapron le 23 janvier 1663. Quoi qu'il en soit, en 1709, la *Haute-folie* faisait alors partie du domaine de la montagne.

L'Ance-fondue—Cette expression se trouve d'abord dans un contrat en date du 10 septembre 1656, alors que M. de Maisonneuve accorde au sabotier Louis Guertin une terre de 30 arpents "au lieu de l'ance fondue".

Le 2 janvier 1669, les seigneurs concèdent à Pierre Lorrain dit Lachapelle 60 arpents à "l'Ance-fondue". Le 23 septembre suivant, Lorrain vend sa terre à Mathurin Moquin. Quelques mois après (le 26 janvier 1670), Moquin revend à Lorrain. Enfin, le 18 novembre 1675, Lorrain vend de nouveau, mais à Pierre Cabazié, qui fut notaire et huissier. Cette fois, le contrat contient une indication nouvelle: la terre est sise "au lieu dit de Sainte-Marie en "l'ance fondue". Il s'agissait donc d'une terre sise quelque part" au pied du cou rant".

(1) B. R. H. 1921, p. 152; 1922, pp. 49, 50, 114, 272, 273, 286; 1923, pp. 52, 77, 78, 170; 1924, pp. 175, 245; 1925, p. 125; 1927, p. 485.

A noter que la terre des seigneurs appelée Sainte-Marie a laissé son nom à un quartier de la ville de Montréal, qui doit vraisemblablement englober dans ses bornes l'ancienne ferme des seigneurs.

La Grange—Le 4 mars 1675, le notaire Basset rédige un contrat par lequel Robert le Cavelier, armurier, vend à MM. les seigneurs, $4\frac{1}{2}$ arpents de terre labourée, sis dans l'ancien domaine de seigneurs, "au lieu vulgairement appelé "la Grange".

Où se trouvait le *déjà ancien* domaine des seigneurs.

Quelque part entre la rue St-François-Xavier et la rue Saint-Jean, peut-être? E.-Z. MASSICOTTE

SAINT-CÉSAIRE DE ROUVILLE

Cette paroisse fait partie de la seigneurie Debartzch détachée de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. C'est un peu avant 1817 que les colons établis sur le site actuel de Saint-Césaire s'adressèrent à Mgr Plessis, évêque de Québec, afin d'avoir une chapelle et un missionnaire. Cette chapelle fut construite en 1821 et on peut dire que Saint-Césaire, comme paroisse, date de 1821.

On peut consulter sur l'histoire de Sainte-Césaire le livre du Frère Marie-Auguste, C. S. C., publié en 1909, *Historique de la paroisse de St-Césaire et de son collège suivi du rapport des fêtes du conventum*, 20, 21, 22 juin 1904.

L'ÎLE AUX GRUES

L'île aux Grues est située dans le Saint-Laurent, vis-à-vis le Cap Saint-Ignace. Elle a une longueur d'une lieue et trois quarts seulement sur une largeur qui varie de vingt à vingt-huit arpents. En 1683, l'île aux Grues contenait déjà trois familles. Elle fut desservie jusqu'en 1831. La paroisse de Saint-Antoine de l'île aux Grues, érigée canoniquement le 24 janvier 1837, se compose de l'île aux Grues, l'île aux Oies, l'île au Canot, l'île Sainte-Marguerite, l'île Ronde, la Grosse-Île, etc, etc.

L'histoire de l'île aux Grues a été écrite par M. Auguste Béchard et publiée à l'imprimerie de *La Bataille*, à Arthabaskaville, en 1902.

REPONSE

Charles Colbert de Terron (XXXIV, p. 662). — Charles Colbert de Terron, né en 1620, cousin germain de Colbert, avait déjà été mis au courant des affaires par celui-ci, puisqu'il le remplaça pendant les trois semaines de son voyage à La Rochelle, à Brouage et dans les îles quand il était venu en 1653 inspecter ce gouvernement de Mazarin et y mettre de l'ordre. Colbert de Terron y fut envoyé en 1653 comme "intendant de justice, police, finances, au gouvernement de Brouage, La Rochelle, îles de Ré et d'Oléron." Représentant direct de Mazarin, il eut des pouvoirs très étendus qui dépassaient en réalité ceux que lui conférait son titre, puisqu'il levait des troupes, donnait des ordres aux commandants de celles-ci, armait des navires pour la guerre, etc.

"Il délaissa vite la résidence de Brouage pour La Rochelle. En 1656, il s'établit à l'hôtel de ville (la mairie restant supprimée). Il était aidé simplement par son neveu de Seuil. Le détail fort intéressant de l'administration de Terron à La Rochelle est relaté dans l'étude très fouillée du docteur Sottas sur *Le Gouvernement de Brouage et La Rochelle sous Mazarin*, d'après la correspondance de Terron avec son cousin et avec Mazarin.

Colbert de Terron qui, en 1650, avait épousé Magdeleine Hennequin dont il eut quatre filles, fit plusieurs voyages en Portugal, et, après bien des tâtonnements, fonda le port de guerre de Rochefort. Il fut nommé, le 17 août 1666, intendant général de la marine de Ponant. Depuis, il revint souvent à La Rochelle, mais résida surtout à Brest (Note de M. Charles Millon, dans *Aventures du rochelais Nicolas Gargot dit "Jambe-de-bois"*).

QUESTION

La famille de Vaudreuil existe-t-elle encore sous ce nom en France ?

Canado

LA CHASSE DES LOUPS-MARINS AUTREFOIS

D'un vieux manuscrit nous tirons les notes suivantes :

Etat des huiles de loup-marin qui se font au Gros Mécatina pour MM. Pommereau et compagnie :

1739—Par Des Caros 2 barriques.

1740—Par Charles Lecours 320 barriques.

1741—Par Charles Lecours 600 barriques.

1742—Par Charles Lecours 460 barriques.

1743—Par Michel Fortier 440 barriques.

1744—Par Michel Fortier 460 barriques.

1745—Par Michel Fortier 450 barriques.

Etat de la quantité des loups-marins qui se sont pris le long de la côte du Nord, depuis le Cap Charles jusqu'à Mingan pendant l'automne des années suivantes :

1742—Le sieur Marsal, au Cap Charles, 600 loups-marins ; Chauveau, à la Baie des Châteaux, 1115 ; Joseph Lecours, à Abitiby, 950.

1743—Michel Fortier, au Gros Mécatina, 2840 ; le sieur Perreault, à Nontagamion, 700 ; Volant, à Cramanne, 3.

1744—Araby, au Cap Charles, 450 ; les Desroches, au poste de M. André, 60 ; Blais, à la Baie des Châteaux, 1007 ; Parent, à la Baie-Rouge, 160 ; Delisle, au Petit Saint-Modet, 209 ; M. de Boucherville, au Gros Saint-Modet, 695 ; Joseph Lecours, à Abitiby, 750 ; Michel Fortier, au Gros-Mécatina, 3378 ; le sieur Perreault, à Nontagamion, 1150 ; Volant, à Auramane, 89 ; Lecours fils, à la Baie Saint-Alexis, 50.

Suite du loup-marin pris le long de la côte nord, depuis la baie des Châteaux jusqu'à Mingan (1744-1745) :

Les sieurs Blais, à la baie des Châteaux, 1479 ; M. de Boucherville, à Saint-Modet, 1825 ; M. Fortier, au Gros-Mécatina, 3800 ; Levreau, à Nontagamion, 1336 ; De Chamblin, à Cramanne, 220.

QUESTION

Où trouver l'histoire du Cap-Breton sous le régime français ?
Rex

L'ANCÊTRE DE LA FAMILLE MAGNAN

—

Les lettres qui suivent donnent de nouveaux renseignements sur l'ancêtre de la famille Magnan, établi à Charlebourg vers 1665. Elles nous font connaître son lieu d'origine qui est Coulonges-sur-l'Autize, dans le département des Deux-Sèvres, et elles contiennent de précieux renseignements historiques sur cette très ancienne localité.

La première est de M. le chanoine Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*, etc :

“ Je me rends avec plaisir à votre demande de renseignements supplémentaires sur le coin de terre d'où est parti votre ancêtre, Jacques Maignier, en 1665.

“ Coulonges-les-Royaux, d'où il est parti, est nommé aujourd'hui Coulonges-sur-l'Autize. Depuis près d'un siècle, cette jolie localité est devenue chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Niort, département des Deux-Sèvres. Coulonges-les-Royaux faisait autrefois partie de l'ancienne province de Poitou.

“ La paroisse de Saint-Etienne de Coulonges-les-Royaux a une origine très lointaine. En 978, Coulonges était appelée *Villa Ecolonii*; en 1090, *Colongia*; en 1184, la paroisse est mentionnée dans un titre sous le nom de *Colongiae*; en 1260, on trouve *Colongae*; en 1300, *Chalungiae*; en 1361, Coulonges-les-Réaux; en 1404, Colonges-les-Roiaux; en 1457, Colonges-les-Royaulx; en 1568, Coullonges-les-Riaux; au 18ème siècle, sur la carte de Cassini, on lit *Coulonges-les-Royaux*. Enfin, aujourd'hui, on dit *Coulonges-sur-l'Autize*.

“ Coulonges-sur-l'Autize a fait partie du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis du diocèse de Maillezais, 1317-1648; du diocèse de La Rochelle, 1648-1802; et depuis 1802, cette paroisse dépend du diocèse de Poitiers.

“ En 1750, il y avait 302 feux à Coulonges-les-Royaux. C'est le R. P. abbé de l'abbaye de Nieuil-sur-l'Autize qui nommait le prieur-curé de Saint-Etienne de Coulonges-les-Royaux.

“ Le canton de Coulonges-sur-l'Autize comprend aujourd'hui 14 communes : Ardin, Beceleuf, le Beugnon, le Busseau, la Chapelle-Thireuil, Faye-sur-Ardin, Fénieux,

Puihardy, Saint-Laurs, Saint-Maixent-de-Beugné, Saint-Pompain, Scillé, Villiers-en-Plaine, et, enfin, Coulonges-sur-l'Autize.

* " Pour vous faire plaisir, je suis allé à Coulonges-sur-l'Autize, où j'ai fait photographier l'acte de baptême de votre ancêtre, Jacques Maignier. Il se lit comme suit :

" Le dernier jour de mars an 1636, a esté baptisé Jacques, fils de Gilles Maignier et de Jeanne Toucheteau, et a esté parrain Jacques Dieumegard et la marraine Jeanne Boisson." Logeais, vicaire.

" Il n'y a pas d'autres signatures à cet acte de baptême que celle du vicaire. Quant au nom de Jeanne Touchetelle qu'on lit dans l'acte de mariage de votre ancêtre à Québec, Il ne faut pas s'en étonner. Dans la région, on a l'habitude de féminiser les noms de familles quand ils désignent des femmes. Ainsi, Durandeaude devient Durandelle, Trudeau, Trudelle, Manteau, Mantelle, et naturellement Toucheteau devait se dire Touchetelle.

" Nul doute que vous serez heureux de lire ce précieux document qui prouve bien que votre ancêtre est originaire de Coulonges-les-Royaux, aujourd'hui Coulonges-sur-l'Autize.

" Le département des Deux-Sèvres forme, avec celui de Vienne, un diocèse dont l'évêché est à Poitiers, suffragant de l'évêché de Bordeaux. Sa population est de 337,627 habitants. L'industrie et le commerce du département s'exercent principalement sur les produits du territoire."

L'autre, en date du 23 juillet 1928, est de M. l'abbé Marcel Bodet, curé doyen de Saint-Etienne, Coulonges-sur-l'Autize, département des Deux-Sèvres:

" Il y a deux mois que m'est parvenue votre demande de renseignements sur ma paroisse. Ne croyez pas que ce retard à vous répondre s'explique par l'indifférence ou le manque de sympathie pour nos frères d'Amérique. Votre lettre m'est parvenue au moment où les loisirs sont rares dans la vie d'un curé sans vicaire. Je vais essayer de répondre à vos questions.

" Je ne connais pas de publication ou manuscrit sur Saint-Etienne de Coulonges-sur-l'Autize, autrefois Coulonges-les-Royaux. Les documents avec lesquels cette histoire

pourrait être établie, pour les origines du moins, doivent exister aux archives de La Rochelle, où fut transféré l'évêché de Maillezais, dont Coulonges dépendait avant la révolution de 1789. Je n'ai pas eu plus que mes prédécesseurs le temps de consulter des sources si lointaines et dont l'étude est si peu conciliante avec le ministère d'une paroisse.

"Coulonges, d'après l'étymologie de ce nom, serait un établissement agricole datant de l'époque latine. D'après Longnon, dans son volume "Les noms de lieux en France", Coulonges, Collonges, Cologne et Coulon, signifient *Colonia*, colonie, c'est-à-dire établissement de colons, ou de cultivateurs. Le terrain de ma paroisse est, du reste, un terrain agricole de toute première qualité.

"On disait avant 1789 "Coulonges-les-Réaux", puis, "Les Royaoux." Faute d'avoir pu sous sa forme ou ses formes primitives, étudier ce suffixe, je ne veux pas m'avancer à en donner le sens certain. J'inclinerais toutefois à voir dans le suffixe "Les Réaux", tout simplement le sens de "près des ruisseaux." En effet, Coulonges est bâti sur les deux pentes d'une petite vallée relativement riche en sources qui, formant un ruisseau commun, affluent dans la petite rivière de l'Autize, laquelle coule à trois kilomètres de là.

"Coulonges a deux monuments dont le passé est intéressant : une église et un château. L'église est un monument composite, dont la partie principale, qui est aussi la plus ancienne, date du 12^{ème} siècle.

"L'église de Coulonges-sur-l'Autize était primitivement à une seule nef et de plan cruciforme avec tour sur la croisée du transept. La nef et le transept qui subsistent encore sont voûtés en cerceau à arcs doubles brisés très faiblement; la tour est voûtée en coupole polygonale sur trompes. Les murs ont de grands arcs de décharge; les chapiteaux sont peu originaux; la porte unique de la façade ouest est toutefois ornée de fleurs, d'étoiles et de feuilles d'acanthes recourbées.

"A une époque plus tardive, que j'estime au 15^{ème} siècle, d'après le profil des nervures, l'église fut agrandie. On éleva du côté nord une nef latérale qu'on fit communiquer avec l'unique nef antérieure, en perçant les murs anciens d'après le tracé des arcs de décharge existants, et qu'on vou-

ta, bien entendu, de nervures. On perça de même les parois est des deux bras du transept, et l'on éleva trois petites nefs ou chapelles parallèles, se terminant ensemble par un même chevet plat, à la mode exclusivement poitevine de cette époque, et percé de trois grandes fenêtres à meneaux flamboyants, une par chapelle.

“Le tout, voûté d'ogives est couvert par une seule toiture n'ayant pas d'arc-boutant à l'intérieur, mais de simples contreforts.

“L'église de Saint-Etienne de Coulonges-sur-l'Autize a subi des travaux d'aménagement et de restauration assez considérables il y a une cinquantaine d'années.

“Le château, qui se trouve, par rapport à l'église, sur l'autre versant de la vallée, est une construction du 16^{ème} siècle. Elle fut faite sur l'ordre et pour Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, qui avait hérité de la terre de Coulonges de sa famille. Il n'était pas le seul seigneur du lieu, car à un kilomètre de là se voient encore les restes du château des du Péré que je crois de la famille d'un évêque de Poitiers au 12^{ème} siècle.

“Geoffroy d'Estissac avait attaché à sa personne Rabalais, alors moine bénédictin à Maillezais, et celui-ci, accompagnant désormais son évêque, passa certainement à Coulonges, pendant qu'on élevait le château. Coulonges, ou plutôt *Colonges*, est cité dans l'itinéraire de Pantagruel de Poitiers à Maillezais.

“Le château de Geoffroy d'Estissac ne subsiste qu'en partie; sa cour d'honneur est devenue le champ de foire vers 1860; une partie des richesses intérieures de cette imposante construction : portiques, cheminées et caissons d'escaliers sculptés ont été achetés par M. de Rochebrun qui les fit installer dans son château de Terreneuve, près Fontenay-le-Comte.

“Coulonges-sur-l'Autize est actuellement un canton fort commerçant où l'on vient de loin pour échanger les produits agricoles, surtout les oeufs et les volailles, etc.

“La paroisse de Saint-Etienne de Coulonges-sur-l'Autize ne compte, à peu près, que des catholiques de nom, j'ai vu qu'on y trouve que trois familles protestantes; mais un tiers seulement, soit 7 à 800, est fidèle aux offices religieux et ac-

complit tous les devoirs de bon paroissien. Les deux autres tiers m'occupent cependant pour les grandes circonstances de la vie. Les enfants font tous leur première communion solennelle et il n'y a pas d'enterrement civil."

Hormisdas Magnan

STE-CLAIRE DE DORCHESTER

Cette paroisse fait partie de la seigneurie concédée par Frontenac à Louis Jolliet en 1697. Le grand explorateur mourut en 1699, et ce riche domaine situé à l'arrière de la seigneurie de Lauzon, fut inexploité pendant un siècle. En 1799, il devenait la propriété de Gabriel-Elzéar Taschereau. C'est lui qui attira les colons et fit donner à la paroisse qui se forma un peu plus tard le nom de Ste-Claire, en mémoire de Claire Bissot, femme de Louis Jolliet.

On trouvera beaucoup de renseignements historiques sur Sainte-Claire dans une brochure publiée en 1924: *Les fêtes de Sainte-Claire: centenaire de la paroisse et première messe pontificale de Sa Grandeur Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Titopolis et auxiliaire de Son Eminence le cardinal Bégin, 24 et 25 septembre 1924.*

LES DISPARUS

Pierre de Sales Laterrière fils—Né en juin 1785, de Pierre de Sales Laterrière et de Catherine Delzève, il fit ses études médicales en Angleterre et épousa à Londres, Mary Ann Bulwer, de Hompton-Court. Le docteur Laterrière céda aux Eboulements le 15 décembre 1834, peu après son arrivée d'Europe. Sa veuve retourna en Angleterre où ses descendants existent encore. Le docteur Laterrière avait publié à Londres, en 1833, un ouvrage intitulé *A political account of Lower Canada with remarks on the present situation of the people, as regards their manners, character, religion, etc.* L'historien Christie prétend que John-Arthur Roebuck fut le véritable auteur de ce livre. Il serait peut-être plus vrai de dire que Laterrière fournit les matériaux et que Roebuck les traduisit en anglais.

PRECIS DU VOYAGE DE MOY LA CHAUVIGNE-
RIE, OFFICIER INTERPRETE DES CINQ NA-
TIONS IROQUOISES, DETACHE PAR OR-
DRE DE MONSIEUR LE GENERAL
POUR PORTER SA PAROLE AUX
MONTAGUES (Onontagués)
(1728)

A trois lieues de Chouenguen, j'envoyai trois branches de porcelaine pour avertir les chefs Nontagués, de venir au devant de moy pour parler d'affaires, qui étoient le sujet de mon arrivée chez eux et par trois autres branches j'invitai les quatre autres nations iroquoises, leurs alliés, de se trouver chez les Nontagués pour écouter la parole de leur père Onontio que je leur portois. Lorsque les Nontagués furent arrivés à ma tente ils me dirent de la **part du commandant de Chouegon**, que puisque je passois chez lui pour une affaire de conséquence il falloit que je saluasse le premier et roulassse mon pavillon. Cette proposition me surprit. Mes gens voulurent m'engager à le faire. Je me levai pour lors brusquement et lui dis : Vous savez que ce sont point les intentions de Votre Père Onontio dont je porte la parole. Un jeune étourdy du canot des gens du Lac me dit hautement qu'il voulait tirer et saluer le fort. Je lui répliquay dans le goût sauvage qu'il ne disoit pas vray et que je ne le souffrirois pas ne voulant pas estre témoin ni complice d'une pareille sottise. Que j'étois surpris qu'il eut sitôt oublié la parole de leur père, Onontio, dont je luy avais fait connaitre les intentions pendant notre route, que je n'avais en aucune façon affaire à celui qui étoit commandant de la maison de Chouéguen.

Ils retournèrent au dit fort et me rapportèrent que le commandant vouloit absolument que je fisse ce qu'ils m'avoient dit en premier. Je leur demandai à qui étoit la terre sur laquelle je voulois passer. Cette proposition leur fit baisser la tête et ils restèrent dans un morne silence, ce ne fut qu'après leur avoir dit que je voulois une réponse décisive et solide qu'ils me répondirent que la terre que je voulois passer étoit à eux, alors je leur dit que puisqu'elle

leur appartenoit, qu'en qualité d'enfant de leur père Onontio : et leur portant la parole Je voulois un chemin libre et que toutes les branches fussent coupées afin que mon pavillon put passer sans estre obligé de l'ôter d'où leur père Onontio l'avait placé et que je ne faisois de salut que lorsque l'on m'en auroit donné ; bon gré mal gré ils approuvèrent et nous partimes. Lorsque Je arrivai par le travers de la maison de Chouéguen, entré dans la rivière, nous trouvâmes un canot de gens du Sault qui arrivoit de Guerre ce qui nous obligea de mettre a terre pour donner le tems à nos gens d'apprendre les nouvelles et de faire danser les esclaves comme c'est l'usage parmi les nations, pendant cet interval le commandant de Chouéguen envoya chercher six des principaux chefs et moy compris. Mes chefs m'invitèrent à les suivre Je leur répondis, que je n'avais aucune affaire dans cette maison, qu'ils étoient les maîtres d'y aller puisqu'ils le vouloyent, que je garderois ma tente avec les jeunes gens. Tégarioguen voulut rester avec moy, je l'engageai à suivre les autres afin de savoir par luy ce qui se passeroit aussy étoit est-ce un homme sur lequel je me fie beaucoup, ils partirent donc pour se rendre au fort pendant l'interval qu'ils y furent, il fut tiré trois coups de canon dont j'ignorais la cause, à leur retour J'appris que c'étoit des Santés, qu'ils avoient commencées par le Roi d'Angleterre, le Commandant du fort et Mr le Général des Français du Canada se sont les termes dont ils se sont servir voicy ce qui leur fut dit par le commandant du fort.

Mes frères, Je n'ai jamais manqué à assister les gens de votre nation et vous en particulier, lorsque vous avez passé chez moy et que vous êtes venus me voir. Je ferai toujours de même à votre égard. Je vous invite à la paix et à la tranquillité entre vous et nous. Il leur donna environ trois pots de Romme (Rhum) une copieuse pièce de lard et un minot de pois qu'ils apportèrent au camp. Je les trouvai dans un grand trein d'Ivresse à l'exception de Tégarioguen, ils m'assurèrent que le chef de Choueguen avoit esté charmé de les voir et qu'il leur avoit donné du lait pour boire un coup jusque chez leurs frères mais le trein dans lequel ils étoient les engagea,

quelque instances que je fisse de boire, ce qu'ils avoient apporté en liqueur, ce qui me fit séjourner trois jours vis-à-vis le fort étant ivres de façon à ne pouvoir agir en aucune manière. Je n'ai pas été sans inquiétude n'ayant que Fégarioguen pour support si j'eusse été insulté.

Lorsque les chefs du Lac des deux montagnes et du Sault St-Louis, furent de retour à ma tente les chefs montagués vinrent me sommer de la part du commandant du fort de rouler mon pavillon que j'avois arboré sur ma tente, attendu que j'étois sous le canon du fort. Je répondis toujours dans le gout Sauvage que je ne connoissois que le pavillon de leur père Onontio, qui était celui que je portais et qu'enfin qu'il ne seroit abattu que lorsque lorsque je serois lié et contre l'usage de l'abattre au soleil couché il a resté déployé jour et nuit pendant toute le tems que j'ay esté contraint de rester à ce poste.

Au jour du départ ce fut encore même notte, il faillait absolument que je tirasse le premier et roulasse mon pavillon, ce que je n'ay point voulu faire ; ainsi point de salut de part et d'autre et nous partimes pour faire route.

Un chef Nontagués tenant un pavillon Anglais dans la main me cria d'anbarquer. Je fit défense à mes Gens de le faire leur disant que Je ne voulois pas marcher sous un pavillon Anglais et ils mécoutèrent Je leur dis que quand le pavillon Anglais ne paroîtroit plus nous partirions. Ce que nous fimes. Je reprochai aux Montagnés leur foiblesse et le peu d'attention qu'ils avoient pour leur père et pour son pavillon puisqu'ils n'osoient passer devant Choueguen sans avoir un pavillon Anglais, ils me répondirent, tu as raison, mon père, mais tu sais que nous avons tout à ménager icy. Je repliquay que sous le pavillon de leur père il n'y avait rien à craindre et sur le champ il serrèrent le pavillon Anglais qui n'a plus paru depuis.

Lorsque nous fûmes a une demi lieue de Nontagués les chefs de cette nation vinrent au devant de nous essuyer nos pleurs et nous déboucher le gosier par trois branches de porcelaine selon l'usage de cette nation après quoy nous partimes pour nous rendre au village avec le pavillon.

Je louai en chef de la nation que l'on nomme Karskarogan pour pleurer à mon arrivée la mort récente d'Ononsarogon et son neveu, et ensuite tous les morts des cinq nations de la part de leur père Onontio. Arrivé au village, celui que Javais loué pour pleurer, entra le premier selon l'usage et moy après suivis des gens du Lac des deux montagnes et du Sault St-Louis toujours en pleurant les morts.

Je pris possession de la cabane d'Ononsarogon sur laquelle était arboré le pavillon français dans laquelle nous avons séjourné deux jours sans parler en attendant les chefs des quatre autres nations Iroquoises que j'avois invités à venir écouter la parole d'Onontio leur père ; des quatre nations invités il ne s'est rendu que l'onayout, le Goyogoin, Les Nontagués m'ont assuré que les Sonnontouans et les Aînés ne paroissent point dans leurs villages lorsqu'ils sont invités aux affaires.

Lorsque les Onéyouts et les Goyoguins furent arrivés on vint m'avertir. Je leur fit dire que je parlerais le lendemain afin qu'ils eussent le reste du jour à se reposer. Et je fis en ces termes

Présent pour les deux morts.

8 Couvertes, 8 chemises, 8 paires de mitasses, 8 braquets, 2 douzaines de couteaux Boucheron, 4 douzaines à tête de chien, fileguilles, No. vermillon sur lequel étoit couché les deux morts et trois colliers par dessus et autres effets accordés à la famille, voicy le discours, Mes enfans c'est pour vous dire que votre chef n'est pas mort qu'il est resté sur mon bras par ces colliers je le soutiens nommez en un autre

4^e Collier

Mes enfans, je viens de couvrir les morts de votre village Nontagués.

5^e Collier

Mes enfans, les cinq nations, je vous invite à vous réunir tous ensemble, Je leffais par ce collier, votre feu que je rallume est compris par ce collier. Je vous invite à le conserver tous ensemble et avec vos frères du Lac des deux Montagnes et du Sault St Louis et de ne faire qu'un même coeur, c'est a quoy, je vous invite par ce collier.

6e Collier

Mes enfans, les cinq nations, je peux penser que vous avez peut être le coeur billicieux, par ce collier Je vous donne une médecine douce pour vous nettoyer le coeur afin que vous puissiez parler librement de bonnes affaires.

7e Collier

Mes enfans, les cinq nations, Je sais que la tristesse vous accable. Je sais que vos testes sont tombées et que vous ne pensez à rien. Je vous relève la teste par ce collier et nettoyé vos nattes afin que vous puissiez parler librement avec vos jeunes gens les Guerriers, de toutes les bonnes affaires.

8e Collier

Mes enfans, les cinq nations Je vous essuye vos pleurs.. Je vous relève la teste, nétoye le coeur et vos nattes, ainsy mes enfans, les cinq nations, Je scais que vous estes dans l'obscurité, par ce collier je rends le ciel net et recolle un soleil brillant et nouveau afin que vous puissiez tous voir clair aux bonnes affaires.

9e Collier

Mes enfans, par ce collier, Je ramasse tous les os des cinq nations qui ont été tués et morts sur vos nattes, Je les raporte tous chez mes enfans les Nontagués et les enterre en la même fosse où j'ay rallumé le feu chez vous mes enfans, continuez toujours les bonnes affaires.

10e Collier

Mes enfans, j'ay recommenté toutes les affaires de vos villages, voilà à présent un dixième collier par lequel je vous engage vous autres mes enfans les cinq nations à vous tenir tous dans la tranquillité et en même tems à écouter ma parole. Je vous donne ce collier afin que vous vous mainteniez tous ensemble les cinq nations et que vous pensiez tous aux bonnes affaires ; et je vous invite à nous tenir tous par la main et de ne point écouter les mauvais esprits qui peuvent encore se trouver ; souvenez vous que j'ai rallumé votre feu et que J'y suis placé, tenez votre parole entre vos frères du Lac des deux montagnes et du Sault St Louis, heureux si vous pouvez ne faire qu'un même feu et qu'un même coeur.

Avertissement de la part de Monsieur le Général aux cinq nations par Moy La Chauvignerie par trois branches de porcelaines.

Mes enfants, depuis le tems que vous n'êtes venus chez moy à Montréal, il est mort Messieurs St Vincent, Contrecoeur, de Méloise, et Robert, chefs, que vous avez tous connus. (1)

LES DISPARUS

Edouard-Claude Glackemeyer — Né à Québec le 5 février 1826, du mariage de Louis-Edouard Glackemeyer et de Marie-Henriette Lagueux. Admis à la pratique du notariat le 11 mars 1847, il fut employé pendant bon nombre d'années au bureau d'enregistrement de Québec. Décédé à Québec le 5 février 1910. M. Glackemeyer avait publié en 1880 un *Almanach contenant une liste alphabétique des cités, villes, villages, paroisses et cantons de la province de Québec, ainsi que les noms des comtés, districts et diocèses dans lesquels ils sont situés*, etc. etc. Une seconde édition de ce travail fut publiée en 1889 sous le titre *Tableau alphabétique des cités, villes, villages, paroisses et cantons dans chaque comté de la province de Québec, arrangé par districts et comtés*, etc. etc.

L'honorable Félix Gatineau—Né à Sainte-Victoire, comté de Richelieu, en octobre 1857, il reçut une instruction élémentaire à l'école de son village natal et à l'âge de vingt ans, allait se fixer à South-Bridge, Massachusetts, États-Unis, où il s'occupa de commerce. Il s'intéressa dès lors à l'avancement de ses compatriotes aux États-Unis, et fut, tout à tour, président de la Société Saint-Jean Baptiste de South-Bridge, conseiller municipal, représentant à la législature de l'état de Massachusetts, président de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, etc., etc. Décédé à South-Bridge le 31 décembre 1927. Il avait écrit l'*Histoire des Franco-Américains de South-Bridge* et, en 1927, avait fait publier l'*Historique des conventions générales des Canadiens-français aux États-Unis*.

(1) Archives de la province de Québec.

LETTRE DU GOUVERNEMENT DE CALLIERE
AU MINISTRE (7 NOVEMBRE 1700)

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire par ma précédente du 16 8ième qu'on faisait le procès au sieur de Louvigny et autres officiers pour avoir contrevenu aux ordres du roy et que je vous informerais exactement du jugement qui serait rendu sur cette affaire.

Elle a été menée d'une manière qu'elle mérite, bien que vous ne soyez particulièrement instruit et que je vous en rende un compte très exact depuis qu'elle a été commencée jusqu'à l'arrêt qui vient d'être donné par le Conseil Souverain.

Vous avez déjà scu que j'envoyai le Sr de Louvigny l'automne dernier pour commander au fort Frontenac avec défense d'y faire aucun commerce conformément aux ordres du Roy. J'eus connaissance de sa contravention par les rapports que me firent les Sauvages du Sault ce printemps d'avoir été dévalisés en ce poste au retour de leur chasse y ayant traité leurs pelleteries, ce qui les mettaient hors d'état de payer leurs dettes à Montréal.

Cette nouvelle me fut confirmée peu après, ayant eu avis que le sieur de Louvigny faisait descendre plusieurs canots qui étaient chargés de peaux, sur quoi je fis un détachement commandé par les Srs Clerin et de Chacornacle pour les aller arrêter, ce qui fut ponctuellement exécuté. Je fis mettre ensuite ces pelleteries dans le magasin du Roy, en ayant fait donner un état par le garde magasin et fit venir chez moi les gens qui les avaient descendues. Mr de Champigny étant arrivé de Québec dans ce temps-là qui ayant vu que j'en commençais la procédure me dit que c'était une affaire de sa compétence, mais lui ayant répliqué qu'elle était bien plutôt de la mienne puisqu'elle était purement militaire par la contravention du sieur de Louvigny aux ordres du Roy et leur désobéissance à ceux que je leur avais donnés en conformité. Il me répondit si je n'avais pas autant de confiance en lui qu'en mon major et que si je voulais il

instruirait parfaitement cette affaire et la mettrait en état pour la juger. Voulant agir de concert avec moi ce procédé m'obligea de la lui laisser conduire me doutant point qu'il ne me la remit pour la juger au conseil de guerre avec lui, mais il en est arrivé autrement, car étant descendu à Québec il la référa au Conseil Souverain sans me le communiquer, j'en eus connaissance par le sieur de la Martinière qui fut nommé rapporteur qui me le vint dire. Je lui fis réponse que je croyais que cette affaire me serait renvoyée puisque j'en étais le juge compétent, mais ayant appris que ce n'était pas leur intention et voulant éviter les discussions et le retardement parceque les vaisseaux étaient sur leur départ, je fis savoir à Mr l'intendant que je voulais bien que cette affaire fut jugée par le Conseil, étant nécessaire de faire un prompt exemple qui fût d'éclat dans le pays pour remédier à ces désordres et en empêcher les suites et afin que je pusse vous en rendre compte.

J'ai cru qu'il était de mon devoir pour le bien du service de me trouver au jugement du procès et d'y joindre les ordres et les pièces qui prouvent suffisamment la désobéissance du Sr de Louvigny et autres dont je joins ici aussi les copies faisant voir clairement le prétexte spécieux qu'il a allégué pour justifier sa conduite en voulant faire entendre que ce commerce avait contribué à faire la paix avec les Iroquois, puisqu'au contraire c'est ce qui en a fait reculer la consommation en fournissant les choses nécessaires à nos ennemis, ce qui a pensé même les empêcher de me venir trouver.

J'ai remarqué que cette procédure était défectueuse en ce qu'on n'a fait aucune recherche contre les marchands qui ont fourni les marchandises ni contre ceux qui ont caché et sauvé le reste des pelleteries qu'on n'a pu saisir ; on n'en a fait aucune non plus contre ceux qui ont porté des marchandises au fort Frontenac quoiqu'un des témoins l'ait déposé.

Ce Conseil a enfin renvoyé le sieur de Louvigny et ses complices au Roy avec la procédure qui en a été faite, ce qui s'est fait contre ce que j'ai opiné comme vous le verrez, Monseigneur, par mon avis inséré dans le registre

du Conseil Souverain, suivant l'extrait que je joins ici quoique leur opinion fut qu'il était coupable et qu'ils aient confisqué les pelleteries au profit du Roy et cela en vue de les faire vendre à des marchands attirés qui les ont eues à près des deux tiers moins qu'elles ne valent aux prix courants, comme vous le verrez par les états que je vous envoie.

Si ces sortes de contraventions et de désobéissances demeuraient impunies, il est bien assuré qu'il est inutile d'envoyer des ordres en ce pays, puisqu'il est impossible de les faire exécuter par l'indulgence que ces Messieurs ont eu ayant trouvé le moyen d'en faire éluder les châtiements si nécessaires pour arrêter le cours impétueux des infractions aux ordres de Sa Majesté.

Il est incontestable que le tempérament que le Conseil Souverain a trouvé est très captieux d'autant qu'il s'agissait d'absoudre le Sr de Louvigny et autres ou de leur faire subir les peines de leur désobéissance, mais il n'a fait ni l'un ni l'autre dans la vue d'annihiler mon autorité sur les ordres que j'ai donnés.

C'est ce qui m'oblige, Monseigneur, de vous supplier de vouloir faire un règlement qui décide à qui il appartient de connaître de ces causes quand il s'agira de contravention principalement de la part des officiers lorsque les ordres du Roy m'en seront adressés ou de ceux que je donnerai pour le bien du service de Sa Majesté. Je ne saurai les faire exécuter selon vos intentions si cette compétence demeurerait plus longtemps indéfinie parceque je suis bien aise de garder toute la modération que vous désirez jusqu'à ce que le Roy s'en soit expliqué.

Cependant il est fâcheux que l'intérêt ait si fort aveuglé les sieurs de Louvigny et de La Péroterie pour les faire tomber dans une pareille faute ayant bien fait leur devoir par le passé ce qui mériterait que le Roy y eut égard.

Il y aurait bien de la justice que la confiscation des pelleteries fut accordée à madame la comtesse de Frontenac d'autant qu'elles ont été commencées sur la terre dépendante de ce Fort qui lui a été adjugée pour les avan-

ces que Monsieur de Frontenac a faites à Mr de la Salle pour le commencement de l'établissement de ce poste.

Nous vous informons par notre dernière lettre commune du 6 de ce mois de ce qui s'est passé au sujet de la Compagnie de ce pays touchant le castor et du besoin qu'elle a de l'honneur de votre protection dans cette affaire.

Je ne vois rien de plus important pour le bien de cette colonie que la suppression du droit de quart sur le castor en le rejettant sur ce qui lui sera le plus convenable ce qui sera aisé si vous voulez bien, Monseigneur, nous en envoyer le pouvoir.

L'unique moyen en cas de rupture avec l'Anglais pour retenir nos sauvages alliés dans notre commerce et les engager plus particulièrement dans nos intérêts, c'est de pouvoir égaliser les prix que les Anglais font valoir leurs castors, à quoi on ne peut réussir absolument tant que ce droit du quart ne sera point supprimé. Cet expédient engagera particulièrement les Iroquois de venir commercer avec nous. C'est ce qui est d'une conséquence infinie pour affirmer la paix que je viens de faire avec eux et pour augmenter et faire fleurir la colonie.

Cette égalité de prix empêchera aussi les fraudes que les Français font en portant du castor aux Anglais quelque précautions que je puisse prendre puisqu'ils n'y trouveront aucun avantage.

La Compagnie qui s'est formée dans ce pays pour le castor m'a témoigné désirer vous demander la réunion du fort Frontenac et des postes du Détroit afin de profiter seule de tout le commerce qui s'y pouvait faire, ce qui serait très désavantageux au reste de la colonie, outre que ces sortes de compagnies ne sont point propres à l'avancement des nouveaux établissements et principalement dans ces lieux là où on a affaire à des sauvages qui n'aiment point à être gênés.

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander par ma dernière lettre du 16 du mois d'octobre mes sentiments au sujet du Mississipy depuis ce temps là j'ai appris par des Français qui en sont revenus que la corvette anglaise qui y avait entré vingt cinq lieues avant était venue pour vi-

siter ce fleuve dans le dessein que les Anglais ont de s'y établir et d'y amener leurs religionnaires français qui sont en Angleterre, ce qui ne serait pas moins dangereux pour le bien de cette colonie que s'ils étaient des étrangers. Ainsi il est de la dernière conséquence d'empêcher qu'ils ne vous y prennent pas ; le capitaine de cette corvée ayant dit en se retirant à de nos Français qu'il y aurait assez de place dans ce fleuve pour eux et pour nous et qu'il reviendront fort le printemps prochain. J'avais oublié, Monseigneur, de vous faire observer dans ma lettre du 16^e 8^{ième} qu'en prenant des mesures avec les Iroquois pour faciliter la communication et le transport des choses nécessaires de ce pays ci jusqu'au Détroit. Cette route étant une fois frayée par le moyen des barques qu'on pourra faire tant sur le lac Ontario que sur le lac Erié qui iront proche de la rivière des Illinois qui tombe dans celle du Mississipy fera communication aisée de ce pays à celui là en sorte que je pourrais le secourir en temps de guerre, si l'embouchure du Mississipi était fermée par les ennemis et y donner facilement les ordres nécessaires.

On m'a dit, Monseigneur, que vous avez dessin de faire un gouvernement du poste de Chambly. Si cela était vous ne sauriez choisir un officier plus propre que le Sr de Langloiserie, major de cette ville, qui y a commandé longtemps avec distinction étant très capable de remplir l'emploi qu'on voudra lui donner. S'il se faisait aussi quelques promotions en ce pays je crois que vous aurez la bonté de ne pas oublier le sieur de la Motte Cadillac qui mérite mieux que le poste du Détroit que je l'enverrai établir au printemps comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander et qu'il pourrait remettre au Sr de Tonty qui s'en acquittera très bien.

Le sieur de Beaumont, enseigne de troupes en ce pays, m'ayant donné sa démission pour se retirer chez lui au dessous de la ville, le Sr Le Gardeur de l'Isle, frère du sieur de Saint-Michel, capitaine de Port-à-Rochefort, qui sert très bien depuis longtemps en qualité de petit officier, mérite qu'on le pourvoie de cet emploi.

Le sieur de Mongenault, lieutenant qui est en ce pays depuis près de 14 ans sans avoir passé en France, m'ayant

montré des lettres pour lesquelles on lui marque que son père est mort et que ses affaires sont en très mauvais état s'il ne va vaquer, je lui en ai accordé la permission.

J'ai cru pour de pareilles raisons ne la pouvoir refuser au sieur de Beaucourt aussi lieutenant. Le Sr de Chacornacle, lieutenant réformé, qui est un très bon officier, demanderait un congé pour aller vaquer à ses affaires l'année prochaine en France.

Les Srs de la Pérade, lieutenant réformé, et de l'Argenterie, enseigne, vous prient de leur accorder aussi la même grâce.

Mon frère aura l'honneur de vous parler de mes intérêts particuliers. Je vous supplie, Monseigneur, de l'écouter favorablement et d'avoir la bonté de me procurer de Sa Majesté les mêmes grâces qu'ont eus mes prédécesseurs, étant beaucoup en avances par les dépenses que je suis obligé de faire tant pour les ameublements et équipages de ma maison que pour les vivres qui sont d'une très grande cherté depuis deux ans à cause des mauvaises récoltes. Ce sera une augmentation de vos bontés dont j'aurai une éternelle reconnaissance et serai toute ma vie avec un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant et très obligé serviteur,

Le Chevalier de Callière

A Québec, le 7 Novembre, 1700. (1).

LES DISPARUS

Mgr Alexis-Xyste Bernard—Né à Beloeil, le 29 décembre 1847, du mariage de Théodule Bernard et de Héloïse Préfontaine. Ordonné prêtre le 1er octobre 1871, il fut successivement vicaire à Saint-Denis-sur-Richelieu, directeur du collège de Sorel, assistant-secrétaire, secrétaire, vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe. Chanoine en 1877, protonotaire apostolique en 1901, il fut élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905, et sacré dans sa cathédrale le 15 février 1906. Décédé à Saint-Hyacinthe le 18 juin 1923. Mgr Bernard avait publié en neuf volumes, de 1888 à 1899, les *Lettres pastorales et circulaires des évêques de Saint-Hyacinthe*.

(1) Archives de la province de Québec.

LISTE DES OFFICIERS MAJORS ET D'INFANTERIE SERVANS EN CANADA L'ACADIE ET PLAISANCE EN 1694

Québec

M. le Comte de Frontenac Lieutenant gnal et gouverneur particulier de Québec.

Le Sr Provost Liuet. de Roy de Québec.

Le Sr Galiffet Major.

Le Sr de Vaudreuil Commandant les Troupes.

Le Sr de Subercaze Major des Troupes.

Montreal

Le Sr Ch. de Callieres gouverneur.

Le Sr de Langloiserie Major.

Les Trois-Rivières

Le Sr de Ramezay Gouverneur.

Le Sr de Grandpré lieutenant reformé Major.

Officiers d'Infanterie Capnes en pied

Les Srs Capnes Gardes de la
de Vaudreuil Commandant les troupes marine

De St Ours	1687	1693
Du Plessis	1687	1693
de Vallerenne	1685	1693
de Merville	1687	1693
La Chassagne	1687	1693
St Jean	1687	1693
de Muy	1685	1693
Cher. de Grais	1687	1693
Du Mesnil Paté	1684	1692 Lieut de Vau
Marquis de Crisaphy	1684	1693
Cher. de Crisaphy	1684	1693
de Lubercaze	1687	1693
de Meloire	1685	1693
Des Bergeres	1685	1693
Lorimier	1686	1693
Le Verrier	1687	1693
Langloiserie (1)	1687	1693

(1) Major de Montréal.

de la Croix	1688	1692	Ensgs de Vau
de Noyan	1690	1693	Id
Longueil	1691	1693	
Louvigny	1691	1694	
Ch. de Maupeon	1692	1694	
La Vallière	1691	1693	
Cher. Daux	1692	1693	Ensg. de Vau
Le Vasseur de Néré	1694	1er avril	Id

Capnes Reformez

La Durantaye	1687	1693	1er Mars
Linctot	1687	1694	1er février
du Luth	1690	1694	Id
St Martin Viabon	1690	1684	
Le Moine de Maricourt	1691	1693	
La Forest	1691	1694	1er janvier
de Blainville	1691	1684	
Beaucourt	1691	1684	
Le Petit de Linvilliers	1692	168.	
Desjourdy Moreau	1692	1694	1er janvier
Tonty	1692	1694	Id
de Repentigny père	1692	1694	Id
La Raragotterie	18 octobre 1693	1693	

Lieutenans en pied

La Valtrie	1691	1694	1er janvier
La Motte Cadillac (1)	1691	1694	Id

LES DISPARUS

L'honorable Christian-Henry Pozer—Né à Saint-Georges de Beauce le 26 décembre 1835, du mariage de William Pozer et de Ann Wilbourn, il fut admis au barreau en 1860. M. Pozer fut député du comté de Beauce à l'Assemblée législative de Québec de 1867 à 1874 et à la Chambre des Communes de 1867 à 1876. Le double mandat existait encore à cette époque. Le 20 septembre 1876, M. Pozer était appelé au sénat pour la division de Lauzon. Il décéda à Saint-Georges de Beauce le 18 juillet 1884. A lire sur le sénateur Pozer l'ouvrage de M. Philippe Angers, *Les seigneurs et premiers censitaires de St-Georges-Beauce et le famille Pozer*.

(2) Nommé par Mr de Frontenac pour la compie. de St-Conse.

ROLE DE LA GARNISON DU FORT FRONTENAC
(1758)

Sergt.

Charles françois Emond.....De la Roche

Caporaux

Jean Bleû dit Rit sans cesse.....De Demuy

Pierre Anquetin dit jolibois.....De Savrevois

Claude Quentin dit St. Quentin.....D'herbin

Soldats

Joseph Dejordy de Cabanac, cadet.....|

Jean Rickter dit Pavis.....| De la Valtrie

Jean Mossey dit La Plante.....|

Estienne Husman dit St. Etienne.....De Sabrevois

Simon Valade dit Bellerose.....|

Joseph Osselon dit Saus Chagrin.....| De Cabanac

Michel des Marrine dit La douceur.....|

François Auvray dit La bonté.....|

François Auvray dit La bonté.....| Du Verrier

Nicolas Peltier dit Alsace.....|

Antoine Hemer dit Hemer.....De La Corne aîné

Pierre Charretier dit La Victoire....|

Pierre Cordier dit Cordier.....|

Nicolas Bourdon dit Orléans.....| Du Ch. de la Corne

Christian Roumbord dit Roumbord...|

Louis Larcher dit La Rosée.....|

Jean Conquet dit Conquet.....| De Vassan

Jean Boutonne dit La Rochelle.....|

Pierre Caloüa dit St. Pierre.....| De Demuy

Pierre Luzeau dit Brule toujours.....De Demuy

Baltazard Couteler dit Baltazard.....|

François Conrarde dit Humingue.....| De Contrecoeur

Thibault Dictge dit Dictge.....|

Pierre Rodier dit Bellefleurs.....	}	De St. Ours
Nicolas Gruger dit Jolicoeur.....		
Antoine Sneictre dit la fontaine.....	}	
Pierre Morin dit prêt à boire.....		
Joseph Samson dit Orléans.....	}	De Boucherville
Jean Duvignot dit La Giroflée.....		
Charles Vallet dit Carrillon.....		
Joseph Ader dit Salista.....		
Joseph Volfdit Olker.....	}	De Lorimier
Jean Palade dit Longue.....		
Laurent Husman dit St. Laurent.....	}	De St. Vincent
Jacques Dauhaucour dit Sans Regret.....		
.....Maher dit Maher.....		
Bazile Rancon dit Languedoc.....	}	De Vergor
Thomas Godard dit La Rose.....		
Jean Logon dit Logon.....	}	De Dumas
Pierre Cherost dit La Boussole.....		
Philippe Fong dit Mayence.....	}	De Villemonde
Jean Estas dit Crespín.....		
Pierre Merda dit La Deroute.....		
Martin Telviler dit Telviler.....		
Thibault Seydre dit Seydre.....	}	De Ligneris
Jean Mibre dit Mibre.....		
Jean Fedelle dit Querey.....	}	De Bonne
Jean Gredel dit Gredel.....		
Michel Froy dit La Rose.....	}	
Jean Jeannot dit Auvergnat.....		
Antoine Boizan dit Lagrenade.....	}	De la Colombie
Jean Isler dit Isler.....		
Georges Auskir dit St-Jean.....		
Joseph Olive dit Latime.....		
Joseph Muler dit Fourban.....		
Michel Fourtre dit St-Michel.....	}	
François Parq dit Parq.....		

Pierre Fonteroüag dit la france.....	}	De Villiers
Jean Freitge dit Freitge.....		
Laurent Duhaut dit Jasmin.....	}	De St. Luc
Gaspard Tilipe dit Tilipe.....		
Matthieu Chetchet dit St-Pierre.....	}	Du ch. de la Roche
Jean B. Daulet dit Damiens.....		
Antoine giez dit prêt à boire.....		
François Maher dit St. François.....		
Christophe Estinger dit Estinger.....	}	De la Perrière
Christian Jacob dit Jacob.....		
Jean Godefrid dit St-Jean.....	}	De la Perrière
Gabriel Richer dit La jeunesse.....		
Jean Colin dit bien-aimé.....	}	De Courtemanche
Philippe Tellier dit La Rosée.....		
Blaise Ruhüist dit St-Blaise.....	}	De Boishébert
Jean Vaguener dit Vaguener.....		
Joseph Steink dit Brik.....	}	De Gaspé
Henry Mol dit Vorens.....		
Jean Lindre dit Lindre.....		
Jean Jillink dit St-Jean.....		(1)

LES DISPARUS

Joseph-Clément Dansereau — Né à Contrecoeur le 18 février 1850, du mariage de Clément Dansereau et de Louise Fiset. Il fut admis à la profession de notaire le 17 mai 1877. Le journalisme eut pour lui plus de charmes que le notariat. Il fut pendant un certain temps propriétaire de la *Presse* et fut le directeur du *Journal du dimanche* dans lequel il publia des études qui dénotaient son talent littéraire. M. Dansereau devint ensuite l'un des traducteurs des *Débats* de la Chambre des Communes. Décédé à Ottawa le 8 mars 1900.

(1) Collection Baby conservée à la bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal.

OUVRAGES PUBLIES PAR L'HONORABLE BOUCHER DE LA BRUÈRE (1)

Lecture donnée par P. B. de La Bruère fils à la première séance publique du "Cercle d'Union" de Saint-Hyacinthe, le 3 juillet 1859. Saint-Hyacinthe — 1859. 16 pp. in-12.

Le Canada sous la domination anglaise. Analyse historique. Saint-Hyacinthe — 1863. 81 pp. in-8.

Souvenir de la réunion générale des élèves du séminaire de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe — 1878. 171 pp.

Les principes de M. Fontaine, exprimés par lui-même (Extrait du "Courrier de Saint-Hyacinthe")—1878. 12 pp.

Honoré Mercier, le candidat libéral du comté de Saint-Hyacinthe. Son passé, son présent. Saint-Hyacinthe—1878. 16 pp.

La protection combattue et refusée par le gouvernement libéral (Extrait du "Courrier de Saint-Hyacinthe")—1878. 16 pp.

Histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe. Saint-Hyacinthe — 1879. 72 pp.

Le Saguenay. Lettres au "Courrier de Saint-Hyacinthe". Saint-Hyacinthe — 1880. 48 pp.

De l'éducation, conférence faite en février 1881 devant le Cercle Catholique de Québec. Saint-Hyacinthe — 1881. 40 pp.

Les conservateurs et la politique nationale, de 1878 à 1882. Saint-Hyacinthe — 1882. 96 pp.

Déchéance de charte. Saint-Hyacinthe — 1882. 11 pp.

Le quatrième Parlement de la province de Québec, 1878-1882. Du Courrier de Saint-Hyacinthe — 1882. 46 pp.

Les contes de M. Mercier. Saint-Hyacinthe — 1883. 16 pp.

Mercier vs La Minerve — 1883. 16 pp.

L'existence de l'homme. Critique de la conférence du Dr Métivier. Saint-Hyacinthe — 1884. 12 pp.

Le Pouvoir Fédéral et les provinces. Saint-Hyacinthe. 1884. 8 pp.

(1) Décédé à Québec, le 6 mars 1917.

La Commission du Service Public : Son utilité incontestable. Les réductions énormes qu'elle a opérées. Précédents. Saint-Hyacinthe — 1886. 10 pp.

Les principes de l'honorable M. Mercier. Saint-Hyacinthe — 1890. 62 pp.

The Catholic Schools of the Province of Quebec, their history and organization. 1898. 12 pp.

Éducation et Constitution. Montréal — 1904. 104 pp.

Le Conseil de l'Instruction Publique et le Comité Catholique. Montréal — 1918. 272 pp. (posthume).

LES DISPARUS

L'abbé Pierre Rousseau — Né à Nantes le 11 février 1827, du mariage de Nicolas Rousseau et de Laurence-Joséphine Guillon. Il entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice et fut élevé à la prêtrise le 18 décembre 1852. C'est en 1854 que M. Rousseau passa au Canada. Il devait y rester jusqu'à sa mort arrivée le 8 février 1912. Il fut tour à tour employé au collège de Montréal et à la paroisse Notre-Dame de Montréal. Nous avons de M. Rousseau *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Ville-Marie, 1640-1676*, publiée à Montréal en 1886.

Joseph-Norbert Duquet — Né à Saint-Charles de Bellechasse le 17 octobre 1828. Simple typographe, il prit de M. Emile de Fenouillet, rédacteur du *Journal de Québec*, des leçons de français qui lui permirent d'écrire très convenablement. Il fut pendant un certain temps un des propriétaires du *Canadien*, de Québec. Il publia plus tard la *Gazette du Commerce et de l'industrie*, le *Progrès de Lévis*, la *Semaine des familles*; mais ces journaux eurent une existence éphémère. Il fut aussi secrétaire de l'Ecole des Arts et métiers de Québec. Décédé à Québec le 10 août 1891. Auteur d'un livre intitulé *Le véritable petit Albert ou Secret pour acquérir un trésor*, publié à Québec en 1861.

LISTE DES PERSONNES AUXQUELLES LE CONSEIL A ACCORDÉ LE PASSAGE POUR LE CANADA SUR LA FLÛTE *L'ÉLEPHANT* (1718)

	Nomb. des personnes	passagers à la ta- ble du Capne	rations po' les passag' nourris à l'office du Capne	rations à four- nir par le muni- tionne.
Le Sr de Galiffet, gouver- neur des trois Rivières.	I	I		
La dlle. de Galiffet, sa fille	I	I		
Un valet de chambre.....	I		1 1/2	
Une femme de chambre..	I		1 1/2	
Un cuisinier	I		1 1/2	
Un laquais	I		I	
La Dlle. de Vaudreuil....	I	I		
Sa femme de chambre....	I		1 1/2	
Un laquais	I		I	
La dame Petit.....	I	I		
Sa femme de chambre....	I		1 1/2	
Le Sr de Sabrevois, Capne	I	I		
Un valet	I		I	
Le Cher. de St-Ours, Cpne	I	I		
Un valet	I		I	
Le S. de Chaussegros, in- génieur	I	I		
Un valet	I		I	
Deux Pères Jésuites.....	2	2		
Le Sr Collet, procureur général	I	I		
Un valet	I		I	
Le S. André, lieutenant- général de la Prevosté..	I	I		
Sa femme et 4 enfans....	5	5		
Deux domestiques	2		2	
Le S. La Nouiller.....	I	I		
Le S. Charron.....	I	I		
Un valet	I		I	
Six Mes. d'École.....	6	6		
Le S. Gaschier, curé en Canada	I	I		

Un potier engagé par le Sr de St. Simon.....	I			1R
Un thuillier id.....				
Un potier id. pour le Sr de Monbrun	I			I
	—	—	—	—
	42	25	16½	3
Total des passagers.....				42
Total de ceux nourris à la table du Capne.....				25
Total des rations à fournir à l'office qui seront payées au Capne				16½
Total des rations à fournir par le Munire.....				3
				—

Fait et arrêté par le Conseil de marine à Paris le 29
juin 1718 (1).

REPONSE

M. Rousseau de Souvigny (XXXIV, p. 655). — Le 1er juin 1706, M. Rousseau de Souvigny était fait enseigne à Plaisance. Le 1er janvier 1714, il passait à l'île Royale avec le même grade, mais le 15 mai 1714, il était promu lieutenant.

En 1724, M. Rousseau de Souvigny obtenait un congé de six mois pour aller rétablir sa santé dans sa famille, à Blois.

Le 25 mars 1730, il était fait capitaine d'une des compagnies de l'île Royale.

En 1733, M. Rousseau de Souvigny obtenait un nouveau congé pour aller en France. Il ne le prit qu'en 1736.

C'est en cette même année 1736 qu'il obtint la croix de Saint-Louis.

En 1744, M. Rousseau de Souvigny, malade, obtint du roi la permission de se retirer du service.

Ce brave soldat vint se faire soigner à l'Hôpital général de Québec et il décéda dans cette maison le 5 janvier 1747.

(1) Archives de la province de Québec.

LETTRE DU GOUVERNEUR DE FRONTENAC A
M. DE VILLERMONT (30 octobre 1694)

“ A Québec, ce 30e octobre 1694.

Vous m'avez rendu justice, monsieur, quand vous ne m'avez pas cru capable d'oublier un homme comme vous. Aussi vous puis-je assurer que je ne l'ay pas fait et que je seray fort ayze que vous vouliez bien continuer un commerce de lettres qui ne peut que m'estre très agréable par les choses curieuses qu'elles m'apprendront sans doute.

Je mande au sieur Le Barrois, qui m'a autrefois servi de secrétaire en ce pays et dont vous aurez des nouvelles chez monsieur l'abbé Bernon, de vous faire part de la relation que je luy ay envoyée et qui vous instruira de tout ce qui s'est passé en ce pays où les choses se disposent à la paix avec les Iroquois selon toutes les apparences. Ils me la sont venus demander d'une manière fort soumise et bien contraire à cette fierté que leur est si naturelle et quelques efforts que les Anglois fassent pour en empêcher la conclusion j'espère qu'ils n'en viendront pas à bout. Je croirois pouvoir avant le départ de nos derniers vaisseaux en mander en France la vérité certaine, mais il faudra remettre à l'année prochaine parce que, par les paroles que leurs derniers députés m'ont apportées depuis trois jours et que j'avois estimé devoir estre absolument décisives, je vois bien qu'il reste encore quelque partage dans l'esprit de certains particuliers d'Onontagué, amorcez par les présents et les promesses des Anglois, qu'il faut encore lever, ce qui se fera dans peu.

Au reste, monsieur, vous pouvez vous assurer que je feray plaisir au sieur Fournier de Figuières, quand l'occasion s'en offrira et que ce m'en sera un fort grand quand je pourray vous témoigner combien je suis votre très humble et obéissant serviteur.”

(signé) : “ Frontenac ”

“ A monsieur

monsieur de Villermont

à Paris ” (1)

(1) Archives de la province de Québec. L'original de cette lettre est à la Bibliothèque Nationale de Paris.

PAROLES DU GOUVERNEUR AUX OUTAOUAIS
DE MICHILLIMAKINAC (8 JUILLET 1741)

Mes enfants, j'ai écrit l'année dernière au commandant de Missilimakinac et lui ai donné ordre d'engager Mincheokima, Akikaminque, Chelaouiskaouois, Otolimois (1), Ouis-kaouois (2) et autres chefs considérés, tant Kiskakousque Sinagos, pour venir ici écouter ma parole.

Il m'a mandé que la raison qui avait empêché la plus grande partie de ces chefs de descendre, est qu'ils sont restés à la grande traverse pour y visiter des terres propres à y établir leurs villages, à cause de la disette des vivres où ils se sont trouvés cet hiver, et qu'ils craignent encore que pareille chose leur arrive, vos terres étant usées.

Il y a plusieurs années, mes enfants, que M. de Céloron, ici présent, m'a mandé que vous étiez dans le dessein de transporter vos villages ailleurs par cette raison. Suivant les ordres que je lui ai donnés, il vous a été chercher à Maskigon, où vous aviez envie de vous établir et vous a ramené à vos villages, cette terre ne vous convenant en aucune façon, parce que les maladies fréquentes qui règnent en cet endroit seraient capables de vous détruire; d'ailleurs cela perd vos chasses et vous avez dû vous appercevoir quand quelques uns de votre nation ont passé l'été en cet endroit, ils ont trouvé les bêtes écartés et vos chasses abondantes.

Il s'agit aujourd'hui, mes enfants, de vous fixer dans un lieu où vous puissiez trouver de bonnes terres pour y faire des récoltes avantageuses, afin de pouvoir faire subsister vos familles et conserver ces endroits de chasse, par l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde et la grande amitié que j'ai pour mes enfants les Outaouacs; je n'en vois point qui vous conviennent mieux que Pointchitaouy, la Pointe de Pamitabe, ou l'Arbre Crochu, que je trouve cependant un peu éloigné. Choisissez, mes enfants, de tous ces endroits là, celui qui vous conviendra et faites y bien toutes vos réflexions, songez à la douceur que vous avez d'être auprès des Français qui vous achètent vos canots, vos gommes, vos blés d'Inde, vos graisses, et tout ce que l'industrie vous fait faire,

(1) Chefs des Sautaux.

(2) Deux branches qui composent la nation outaouacs.

ce qui vous fournit les moyens de vous faire vivre plus commodément avec vos familles, ce que vous ne trouveriez point si vous en étiez éloignés.

Par un grand collier que je vous chargerai de remettre à M. le Céloron, j'allume votre feu dans l'endroit que vous choisirez dans ceux que je vous ai marqués.

Je vous chargerai pareillement de lui remettre un grand pavillon pour qu'il le plante lui-même sur vos villages; il le mettra si haut que je pourrai le voir et avoir la satisfaction de dire: j'ai établi mes enfans dans un endroit où ils peuvent vivre tranquillement et à leur aise; j'en apprendrai la nouvelle avec plaisir le printems prochain.

Comme vos anciens m'ont paru avoir beaucoup de confiance en M. de Céloron, je l'envoie pour faire cet établissement. Écoutez bien sa parole qui est la mienne.

J'ai appris, mes enfans, que vous alliez à Chouéghen pour y avoir du mauvais lait. Il y en a ici de bon; que n'en venez-vous chercher, puisque vous l'aimez tant; on ne vous en a jamais refusé, et mes mamelles sont abondantes. Je les fais couler avec plaisir, lorsqu'il ne gâte point l'esprit de mes enfans; avant de partir, vous me viendrez voir et je vous donnerai à vous et à vos villages des marques de mon amitié. Je n'ai point encore eu le temps de faire rien préparer. J'ai été bien aise de vous parler devant M. de Céloron qui part demain et qui répétera ma parole dans vos villages.

LES ILES DE LA MADELEINE

Elles sont au nombre de douze et se trouvent au milieu du golfe Saint-Laurent. La pointe de l'ouest de l'archipel de la Madeleine est à 54 milles de la pointe de l'est de l'île du Prince-Édouard, à 150 milles de Gaspé, à 100 milles de la Nouvelle-Écosse et à 120 milles au sud de la pointe de l'est de l'île d'Anticosti; la pointe de l'est de l'archipel est à environ 45 milles du Cap-Nord sur le Cap-Breton et à 96 milles du Cap Ray, Terre-Neuve.

Sur les îles de la Madeleine on peut consulter l'ouvrage de M. Paul Hubert publié en 1926, *Les îles de la Madeleine et les Madelinots*.

TABLE DES MATIERES DU TRENTE-QUATRIEME VOLUME DU BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

Achintre, Auguste	76
Aide-toi, le ciel t'aidera, La Société	107
Ailleboust de Cerry, La mort de M. d'	633
Ailleboust de Cerry, La mort de M. d'	712
Ami de l'auteur des Anciens Canadiens, Un	583
Amiot, L'abbé Jules-Julien-Paul	596
Annesses envoyées de France en Canada en 1671, Etat de la distribution des	36
Arbre-à-la-Croix, Le fief et seigneurie de L'	391
Archambault, Joseph-Louis	499
Argyle, Le fief et seigneurie d'	324
Arrêts, Edits, Ordonnances, mandements et règlements conservés à Mont- réal, Les	520
Autrefois et aujourd'hui	636
Avocats et notaires de la province de Québec au Roi, Très humble repré- sentation des	418
Panc du Colonel, Le	340
Batiscan, Le fief et seigneurie de	389
Beaubien, Publications de feu l'honorable Louis	405
Beauharnois, Où est mort le gouverneur de	551
Beauharnois aux paroles des Cinq-Nations, Réponse du Gouverneur	441
Beauharnois ou Villechaue, La seigneurie de	276
Beaujeu, Monongahéla de	273
Bedout, Le contre-amiral Jacques	641
Régon, Lettre du ministre à l'intendant (3 juillet 1713)	119, 171
Bellemare, L'abbé Joseph-Elzéar	561
Belveze au XVIIIe siècle, Un M. de	343
Bernier, L'honorable Thomas-Alfred	446
Boucalt, Nicolas-Gaspard	104
Boucher de Montizambert, La mort de	12
Boucher, Un document de	407
Boucherville, Philippe-Verchères Boucher de	579
Boucherville, Une déclaration du lieutenant-colonel Pierre de	421
Bourdon, Eloge de la famille	52
Boutet, Brevet d'ingénieur de la Nouvelle-France pour Martin	47
Bouthillier au Très Honorable Henry Dundas, Lettre de T. L.	414
Braise, briquet, allumettes	656
Brisebois, Joseph-Alexandre	561
Bruneau, Pierre	224
Bulletin de la Société de Géographie de Québec, Le	691
Burque, L'abbé François-Xavier	593
Callières, Lettre du gouverneur de (7 novembre 1700)	746
Camirand, Wilfrid	558
Canadiens-français dans l'Amérique du Nord, L'essaimage des	44
Canadiens, Trois bons	588
Cap-Chat, La concession de	73
Cap-de-la-Madeleine, Le fief et seigneurie du	454
Carrier, Louis-Napoléon	540
Céloron de Blainville, Pierre-Joseph	556
Chaboillez, Le livre de l'abbé	283
Chagnon, L'abbé François-Xavier	188
Chamberland, L'abbé Joseph-Emile	104
Chambly, La famille de	445
Champ du Diable à Rigaud, Le	559
Chanson des bossus à Québec, La	285

Chant des Montagnards, Le	601
Chapelle aux âmes du Purgatoire à Montréal, Une	636
Charest, Etienne	500
Charland, Louis	330
Charly Saint-Auge, marguillier de Montréal, Louis	426
Château-Richer, Les confirmés au (en 1666 et 1676)	248
Chauvignerie, Précis du voyage de la	740
Chevalerie, Le fief de la	294
Chirurgiens de la région de Montréal sous le régime français	580
Chossegras, Le R. P. Armand	635
Cinq-Nations à M. de Beaucours, Les paroles des (12 septembre 1740)	381
Colbert du Terron, Charles	733
Colclough, La famille	447
Comte, Pascal	186
Constantin, Documents sur Pierre	257
Contrats d'apprentissage d'autrefois, Deux	663
Corbière, M. de	638
Côté, L'abbé Georges-Pierre	631
Coulon de Jumonville, La descendance de	658
Coulon de Villiers, La noblesse des	577
Crebassa canadien, Le premier	730
Danses mimées du Canada-français, Les	184
Darwall, John-Frédéric	575
Delamarre, L'abbé Elzéar	413
Députés après 1797, Nos premiers	9
Desbarats, Georges-Pascal	241
Desjardins à M. King, Lettre de l'abbé	338
Desmarais, Odilon	5
Desroches, J.-Israel	27
Devine, Le R. P. Edward-James	105
Dieppe, Un colon de	277
Dion, inventeur canadien à Paris, Charles-Jean-Baptiste	378
Dionne, L'honorable Joseph	28
" " Amable	28
" " Elisée	28
Disparus, Les	5, 25, 27, 31, 32, 33, 53, 57, 76, 104, 106, 139, 176, 186, 189, 224, 228, 233, 235, 241, 256, 273, 287, 336, 346, 380, 409, 413, 417, 444, 446, 493, 499, 509, 540, 558, 561, 574, 576, 579, 585, 587, 591, 593, 596, 622, 631, 635, 640, 660, 666, 671.
Documents précieux, Pour la conservation des	289
Dollier de Casson, L'abbé François	27
Douglas de Springwood	8
Doyon, le R. P. Constant	380
Drapeau, Ouvrages publiés par Stanislas	295
Drummond, Sir Gordon	235
Dubé, La famille de Jean-Baptiste	191
Dumais, L'abbé Ludger	417
Dumontier, Le fief	3
Dunn, La famille d'Oscar	571
Dunn, A propos d'Oscar, ...	291, 344, 406, 430
Dupont, Charles-Vincelas	253
Dupuy, Claude-Thomas	57
Duval, l'honorable Jean-François-Joseph	346
Duval, Le juge	457
"Epaulettes", Il a gagné ses	586
Eslavage au Canada et aux États-Unis, L'	598
Feltz, Le chirurgien	329
Fiefs et seigneuries sous le régime anglais, Les concessions de	321
Follin, Inventaire de Nicolas	497

Foucault, Denis-Nicols	555
France, L'oncle	48
Fréchette, Achille	509
Fréchette, La complainte du meunier	175
Frontenac, Paroles du député des Cinq Nations à M. de (11 septembre 1682)	54
Gageure, Une	58
Gagné, L'abbé Lucien	576
Gagnon, L'ancêtre Mathurin	177
Gauvreau, Le Révérend Père Philéas-Etienne	233
Gerrard, l'honorable Samuel	63
Gignac, L'abbé Joseph-Arthur-Hercule	635
Globensky, Charles-Auguste-Maximilien	622
Grégoire, Georges-Stanislas	574
Hertan dit Saint-Pierre, colon originaire de Dieppe, Jacques	277
Histoire, L'étude de	672
Histoire, L'unique fondement de l'	337
Hoffman Canadien, Le premier	690
Hold-up à Montréal au XVIIe siècle, Un	264
Hommes de bien, Trois	28
Hosta, Le sieur d'	187
Huronne, Le contrat de mariage d'une	49
Iberville, Ouvrages publiés sur Pierre Lemoyne d'	247
Iberville, Où est né d'	234
Intérêt de l'argent au XVIIe siècle, Le taux de l'	440
Interprètes à Montréal sous le régime français, Les	140
Inventeur canadien-français à Paris, Un	378
Jésuites à Montréal, Les supérieurs des RR. PP.	505
Kirouac, L'ancêtre des	266
L'Abeille	607
La Bruère, père et fils, Publications de MM. de	565, 757
L'Acadie, La paroisse de	187
Lachine, La première église de	26
Lahaye, Le R. P. Taraise-Thomas	189
Lalanne, Au sujet du premier notaire	245
Langevin, Mgr Jean-Pierre Laforce	574
Langlois, Godefroy	409
Lanoullier de Boisclerc, Les descendants	384
Lebert, A propos de la noblesse des	562
Léchelle, André	705
Le Gardeur de Repentigny, Louis-Gaspard	513
Légende d'autrefois, Une	339
Le Mai ou Le May	251
Lemieux, L'abbé Michel-Gaudiose	287
Lemieux, La plus ancienne souche des	112
LeMoine, Robert-Auguste	189
Lemoyne de Leau, Nicolas	326
Leneuf, Le fief	449
Lessard, L'abbé Louis-Nazaire	576
Lessard, L'ancêtre des	597, 714
Levasseur, Nazaire	336
Librairie en 1824, Un succès de	283
L'Italien dit L'Etoile, Le premier	667
Livre de raison, Le	422
Loups-marins, La chasse des	734
Louvigny au Conseil de Marine (21 sept. 1717), Lettre de M. de	506
Madeleine, Le fief et seigneurie de l'abbé de la	385, 449
Magesse, Le fief de	294
Magnan, L'ancêtre de la famille	735
Mailhiot, L'honorable Henri-Gédéon	53

Maillard, L'abbé Pierre..	591
Maîtres d'hôtel et cuisiniers sous le régime français.. . . .	592
Manseau, R. P. Jean-Baptiste..	31
Many, L'abbé Victor-Nicolas..	666
Marchal de Norcy, Le sieur..	638
Mariages entre Français et Sauvages..	634
"Marianne", "As-tu vu"..	673
Marmette, Joseph..	256
Martin dit l'Ecoissais et les Plaines d'Abraham, Abraham.. . . .	568
McCarthy, L'avocat Justin..	583
Ménard, Pierre..	588
Ménard, Hypolite..	589
Ménard, François..	590
Michelance, organiste de la cathédrale de Québec, Michel.. . . .	668
Monnaie courante au commencement du XVIIe siècle.. . . .	275
Montréal en 1789, La disette à..	669
Montréal (1648-1665), Les premières concessions à..	395, 458
Montréal, Noms des rues et localités de la région de..	731
Mouet de Moras, Le premier..	632
Moulin de la Carrière, à Sainte-Ursule de Maskinongé, Le.. . . .	229
Mount-Murray, Le fief et seigneurie de..	322
Murray-Bay, Le fief et seigneurie de..	321
Murray, Lettre du ministre d'Egremont au gouverneur..	410
Murray, Mgr Edward..	176
Myrand, Ernest..	106
Neuville, Le fief de..	451
Noël, Nos légendes de..	6
Notaire de l'île d'Orléans, Le premier..	272
Noûe, La famille du Père de..	274
Officiers choisis par le Roi pour servir en Canada (17 mars 1687), Liste des..	242
Officiers qui servent en Canada avec le temps de leurs services (5 octobre 1692), Rôle des..	599
Officiers qui servent en Canada en 1694..	
Organiste de la cathédrale de Québec, Un ancien..	668
Ouellet, L'abbé Jean-Rémi..	631
Ouniaboul, Brevet de grâce pour le sauvage de Lorette Jacques..	431
Papineau à Louis Guy, Lettres de..	81
Papineau à Robert Christie, Lettres de L.-J..	296, 347
Papineau à sir James McIntosh, Lettres de L.-J..	236
Paquet, L'abbé André-Charles-Henri..	671
Patriotes emprisonnés à Montréal pendant la rébellion de 1837- 38, Liste des..	616
Pauchet Saint-André, Charles..	174
Peemans, Le R. P. Jules..	444
Pethureau et Pastureau..	33
Petit de Levilliers, La famille..	478, 527
Picôté de Bellestre, Le fait d'armes de..	278
Pinguet, Charles-Casimir..	558
Pinsonnault, Les ascendants et descendants de Paul-Théophile.. . .	207
Plamondon, Louis..	660
Pouliot, Joseph-Elzéar..	493
Prairies-Marsolet, Le fief et seigneurie des..	392
Prédication à Québec des origines à l'an 1875, La..	432, 469, 528
Prévost, Oscar..	587
Price, L'honorable David-Edward..	139
Prudhomme, La famille..	151
Questions, 51, 64, 111, 116, 173, 192, 244, 246, 247, 250, 282, 284, 295, 325, 384, 394, 468, 496, 501, 512, 519, 567, 582, 637, 640, 655, 662, 664.	

Quête de l'Enfant-Jésus. Une.	510
Rageot de Saint-Luc, Charles.	25
Raudot à Pontchartrain, Lettre de l'intendant (23 octobre 1710).	60
Recensement général de la Nouvelle-France en 1734, Extrait du.	288
Récollets à Montréal de 1692 à 1813, Les supérieurs ou gardiens des.	19
Resther, Le R. P. Zéphirin.	336
Rigaud, La pièce des guérets à.	559
Riverin, Notes sur Denis.	65, 129, 193
Roch, Vœu à saint.	225
Romain, Quatre générations de.	552
Ross, L'honorable David-Alexander.	32
Sainte-Adèle de Terrebonne.	290
Saint-Augustin de Portneuf.	668
Saint-Germain, Hyacinthe.	579
Saint-James, Le fief et seigneurie de.	323
Sainte-Marguerite de Blairfindie (L'Acadie).	187
Saint-Narcisse de Champlain, La paroisse de.	674
Saint-Normand, Le fief et seigneurie de.	324
Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, Le collège de.	448
Sainte-Thècle de Champlain, La paroisse de.	623
Sasseville, L'abbé Jérôme.	671
Sauvageau, L'ancêtre des.	20
Sauvages qui ont rapport au gouvernement du Canada (1736), Dé- nombrement des nations.	541
Savoyards dans la Nouvelle-France, Les.	536
Sculpteurs montréalais sous la domination française, Quelques.	529
Shehyn, L'honorable Joseph.	256
Shoolbred, Le fief et seigneurie de.	323
Smith, James.	640
Société "Aide-toi, le ciel t'aidera".	107
Sources imprimées de l'histoire du Canada-français: L'Abeille.	607
Sources imprimées de l'histoire du Canada-français, le Bulletin de la Société de géographie de Québec.	691, 716
"Suisse" de Notre-Dame de Montréal, Le.	62
Suzor, Mgr Philippe-Hippolyte.	33
Terrebonne, Saint-Louis de.	254
Thwaite, Le fief et seigneurie de.	325
Tourtes et tourtières.	77
Trafalgar, La légende de la Tour.	117
Traite des pelleteries à la Baie d'Hudson au 17e siècle, La.	190
Tremblay, Ouvrages publiés par Jules.	32
Trépanier, Le trésor des.	494
Trois-Rivières, Election d'un syndic aux (2 sept. 1648).	252
Trudel, Jean-Pascal.	228
Trudel, L'hon. F.-X.-Anselme.	711
Turgeon, L'honorable Louis.	255
Vaisseaux du Roi au Canada de 1726 à 1748.	665
Vaudreuil, Le mariage de la marquise de.	502
Vaudreuil, Rôle de la milice de la Nouvelle côte de (27 avril 1766).	566
Vendredi-Saint, La complainte du.	415
Verge, La famille.	477
Vidal, Le patriote Charles.	221
Villechauve ou Beauharnois, La seigneurie de.	276
Voisinage peu agréable.	660
Wolfe, Le corps du général.	594